

Feuille d'Avis du Valais

ET DE SION

ORGANE DE PUBLICITE ET D'INFORMATION

PARAISANT LE

LUNDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI

ADMINISTRATION - REDACTION : IMPRIMERIE GESSLER - SION

AVENUE DE LA GARE • TELEPHONE (027) 2 19 08
CHEQUES POSTAUX IIC 1748

REGIE DES ANNONCES

PUBLICITAS S. A. - SION

AVENUE DE LA GARE

TELEPHONE 2 12 30

et ses agences en Suisse

et à l'étranger

PRIX DES ANNONCES

VALAIS 12 cts le mm.

SUISSE 13 " "

RECLAMES 30 " "

(Majoration : 20 % pour emplacement exigé)

Pas de réclames en première page

AVIS MORTUAIRES 25 cts le mm.

Tirage contrôlé par la Fédération romande

de publicité

ABONNEMENTS :	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
SUISSE SANS BULLETIN OFFICIEL FR.	5.50	10.-	18.-
SUISSE AVEC BULLETIN OFFICIEL FR.	8.50	14.50	26.-
ETRANGER SANS B. O. FR.	9.50	17.-	31.-

LES ABONNEMENTS, PARTENT DE N'IMPORTE QUELLE DATE, SONT PAYABLES A L'AVANCE ET CONTINUENT SAUF REVOCATION ECRITE UN MOIS AVANT L'ECHÉANCE

Les Romands descendent-ils des Atlantes ? (2)

Attendons. Nous voudrions seulement faire ici quelques remarques qui concernent la Suisse et plus particulièrement la Suisse romande.

Spanuth explique la disparition de l'Atlantide et la migration des Atlantes par un cataclysme naturel. L'espace nordique aurait connu vers 1200 avant notre ère une double épreuve. La première, celle du feu, aurait réduit le pays en cendres et provoqué simultanément l'apparition du désert saharien. La seconde, accompagnée de tremblements et de raz de marée, aurait provoqué des inondations catastrophiques, submergé Basiléia et une frange notable du littoral de la péninsule cimbrique (Jutland).

En Suisse, ce double fait expliquerait la civilisation des palafittes. A l'époque de l'assèchement dû à la chaleur torride, le niveau des eaux baissa partout et les hommes construisirent près des points d'eau, mais sur terre ferme, leurs habitations considérées à tort comme « lacustres ». Quand les eaux réapparurent en abondance (la différence de l'étiage est de l'ordre de cinq mètres). Les hommes durent quitter leur habitat submergé. Et c'est pourquoi on a d'abord cru qu'il avait été construit sur l'eau.

Spanuth tire argument des similitudes qu'il constate entre ce que nous savons des envahisseurs de 1200 avant J.C. et ce que nous savons des institutions des peuples nordique. Si sa thèse est confirmée elle apportera certainement une satisfaction d'orgueil légitime à toutes les nations germaniques. Ayant exposé ce que Platon rapporte de l'organisation militaire des Atlantes, il ajoute : « Cette organisation militaire rappelle à s'y méprendre celle qui existait dans l'espace nordique entre les îles frisonnes et celle d'Oland. Effectivement, on trouvait dans ces régions, comme unité administrative, le cercle (« Hufe » ou « Bohle » en vieux germanique); cent cercles formaient une nouvelle unité : « Hundari (district) en suédois « Haeret » en danois, « Harde » en frison. Comme le précise Platon, chaque ville était incorporée à une « Hundari » et soumise à l'autorité d'un chef de district... »

C'est également ce qui ressort de la relation de l'Atlantide. Le mot grec « stadia » désigne le cercle et cent cercles constituaient un « kleros », autrement dit un district...

« Le fait que les Hyperboréens étaient organisés en cercles et en districts à l'époque où se produisit la migration est attestée par l'existence, chez les Doriens et chez les Philistins, peuples apparentés aux Atlantes, d'une organisation identique. Eux aussi divisaient leurs troupes

en centuries et leurs soldats étaient fournis par les districts administratifs ».

Si l'organisation des Atlantes s'est maintenue chez les peuples nordiques, elle doit aussi avoir été celle des germains de l'époque des migrations. Or, nous lisons dans l'Histoire de la Suisse d'Ernest Fischer les lignes suivantes :

« L'Empire des Francs était partagé en pagi, en allemand gau... Ces « gau » étaient des « territoires administratifs gouvernés par un fonctionnaire royal, le comte — qui assumait les charges de chef militaire, prélevait l'impôt impérial et présidait le tribunal supérieur jugeant les meurtres.

« Le fonctionnaire soumis au comte s'appelle « Zentnar » car le « gau » était divisé en un certain nombre de centaines. Ce mot indiquait à l'origine une unité militaire et passa ensuite à la population et au territoire qu'elle habitait, il s'est conservé dans les dizains du Valais car cette expression ne vient pas du chiffre dix, mais de cent : centum. Lors du choix du « Zentnar » les hommes libres des centaines avaient droit de vote ».

Ainsi les « dizains » valaisans, les « centaines » franques, les « Hundari » suédoises auraient une commune origine : le « kleros » des Atlantes de Platon. Bien mieux : ils ne sont, sous des noms divers, qu'une seule et même institution, d'essence nordique.

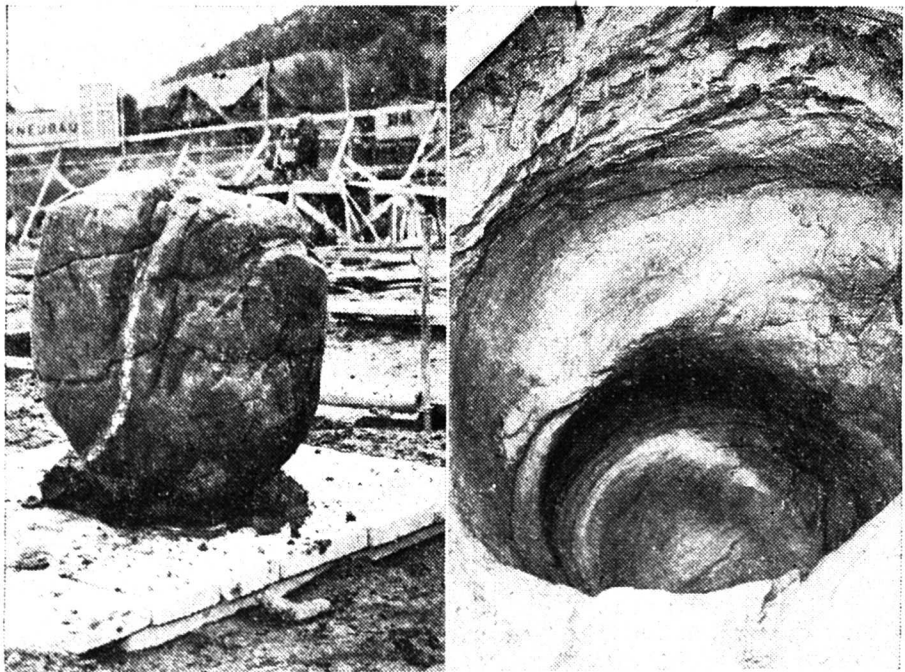
Si la thèse de Spanuth finit par s'imposer, nos compatriotes alémaniques vont triompher. Oui, pas tant que nous, Romands.

Gonzague de Reynold dans un article intitulé « Ce que nous sommes », paru dans la Revue de Suisse du 20 octobre 1951, écrit :

« Une tribu germanique, parente des Goths et sans doute sortie comme eux de la Suède méridionale, a laissé son nom à une île baltique : Bornholm, en vieux islandais Burgundarholm, lorsqu'elle est venue débarquer sur la côte d'en face. Ensuite, après bien des détours et des aventures, les Burgondes sont arrivés... dans la Sapaudia, contrée plus vaste que la Savoie puisqu'elle comprenait la région du Jura et notre angle occidental : Sapaudia veut dire le pays des sapins. C'est ainsi que les Burgondes, en se latinisant et en fusionnant avec la population gallo-romaine, furent les fondateurs de la Suisse romande ».

Ainsi donc, les Romands, dans la mesure où ils sont issus des Burgondes, sont les descendants authentiques d'un peuple non pas germanisé, mais directement venu de l'espace nordique », et, à ce titre, ils sont les fils des Atlantes.

Emile Biolley.



DECOUVERTE D'UN IMMENSE MOULIN DE GLACIERS

Sur le chantier de la maison Schindler, à Ebikon près de Lucerne, on vient de découvrir au cours des terrassements, un immense « moulin de glacier » qui témoigne du travail accompli par les géants de l'époque glaciaire. Notre photo montre la pierre de meule, unique dans son genre, par ses dimensions et la régularité de ses formes. Il s'agissait certainement, à l'époque, d'un glacier tributaire de celui de la Reuss.

UN PROFIL « HORS-SERIE » DE NOTRE TEMPS

Giorgio La Pira est toujours prêt à de nouvelles batailles

(De notre correspondant particulier)

Il y a quelques hommes dans le monde qui, indifférents aux belles paroles, s'efforcent de faire revivre par des actes les valeurs spirituelles qui s'échouent dans les tempêtes de l'égoïsme quotidien : la France a l'abbé Pierre. L'Italie a un homme étonnant : Giorgio La Pira, maire de Florence. Sa position est peut-être plus étonnante que celle de son émule français, car son activité ne s'épuise pas seulement dans l'aide aux malheureux, mais s'inscrit dans la vie politique italienne.

Giorgio La Pira vint de Raguse, sa ville natale, à Florence vers les années 1930; il avait son diplôme de comptable en poche, et se remit aussitôt à l'étude; il passa son doctorat en droit en 1937 il était nommé professeur de Droit Romain à l'Université de Florence. Un an après il se retirait auprès des moines du Couvent de St-Marc; il y trouva le refuge tranquille qu'il lui fallait pour méditer. En même temps il partageait le montant de ses appointements entre les pauvres de la ville, et se séparait même de ses habits de cérémonie, qu'il jugeait superflu.

Mais cette vie méditative ne pouvait lui convenir longtemps; Giorgio La Pira était cruellement conscient des causes économiques de la déchéance sociale. Il estima qu'il fallait lutter sur le plan politique pour relever le niveau de vie misérable de l'ouvrier florentin. Dès 1946, il était élu à l'Assemblée Constituante, où il allait se faire l'apôtre des déshérités.

A plusieurs reprises, Giorgio La Pira, qui appartient au Parti catholique-démocrate, s'est trouvé en vive opposition avec ses dirigeants : car il cherche à résoudre avec une totale absence de préjugés les graves problèmes sociaux actuels. Un journal l'a traité de « communiste de couvent ». Les communistes apprécient ses méthodes peu conformistes, mais affirment que le parti démocrate exploite ses élans mystiques pour des buts sans rapport avec l'amélioration de la condition ouvrière.

La Pira, qui est une âme mystique, rêve d'un christianisme des premiers temps, d'une société où n'existent plus ni « humiliés ni offensés », d'où les luttes de classes soient bannies : « Je suis un fils de la lumière » a-t-il répondu un jour à un journaliste italien qui l'avait calomnié.

Quand il quitta l'Assemblée pour devenir maire de Florence, il ne fit que rallumer d'abord les passions et les polémiques : il surprit par son enthousiasme, sa candeur, son irrespect pour la légalité quand elle vient s'opposer à la justice sociale. C'est un maire communiste qu'il remplaça dans la grande cité de Florence, où des familles ouvrières vivent dans les pires conditions. Il commença à bouleverser toutes les habitudes de l'administration communale, n'en faisant qu'à sa tête et apportant d'urgence une aide aux déshérités. C'est lui qui décida de créer 3.000 logements nouveaux dans les quartiers misérables de San Frediano et de San Croce.

Cependant le maire de Florence ne changeait rien à ses habitudes : il n'a jamais un sou en poche, vit toujours dans une cellule de couvent dans un

désordre inexprimable de livres, de dossiers, de lettres où lui seul peut se retrouver. Depuis plusieurs années, on ne lui connaît qu'un seul habit, bien fané et déteint. De Gaspéri lui envoyait un jour en cadeau trois cravates : il ne les a jamais portées et les donna à des sinistrés. On dit même qu'il ne possède pas de portefeuille.

Plusieurs affaires retentissantes qui témoignent de son mépris de l'orthodoxie politique, ont soulevé l'attention mondiale : la première fut le démantèlement de l'usine du Pignone, qui, en 1955, donnait du travail à deux mille ouvriers. Les ouvriers se refusèrent d'abandonner l'usine, l'occupèrent et reprirent la production. Le maire de Florence déclara qu'il les approuvait, accusa les dirigeants de l'usine de l'avoir conduite par leur mauvaise gestion à la faillite et de troubler la paix sociale. Il soutint financièrement les familles des travailleurs et se rendit à plusieurs reprises dans l'usine pour y écouter la messe. Il osa même écrire à l'industriel responsable du démantèlement : « Moi, je n'ai rien à perdre dans une invasion communiste... » Pris violemment à partie par un grand journal milanais, il répondit : « Lorsque je défends le travail des ouvriers, je défends les droits de la personne humaine, droits qui sont sacrés, les droits essentiels de l'Évangile ». Finalement les ouvriers vainquirent et l'usine reprit son activité.

Nouvelle affaire il y a quelques mois à Florence : l'usine La Cure était liquidée par son propriétaire qui mettait ainsi de nombreux ouvriers en chômage. Giorgio La Pira intervint, réquisitionna l'usine, la constitua en coopérative ouvrière. Ce fut un beau scandale : les industriels protestèrent, ainsi que les alliés du parti démocrate-chrétien. On demanda que La Pira fut suspendu de ses fonctions de maire. Cet orage aussi s'est dissipé, au mieux des intérêts des ouvriers et ce singulier maire continue à faire la navette entre le couvent de Saint-Marc et le Palazzo Vecchio avec son visage un peu hâve, sa démarche fatiguée, son habit défranchi.

La Pira ne connaît pas le repos : son esprit inquiet le pousse sans cesse à s'occuper de tout, de sa ville, de l'Italie, de la paix, des problèmes religieux. Il voulait il y a quelques années obtenir une trêve religieuse entre l'URSS et le Vatican : cette idée éclata comme une bombe dans les milieux politiques et ecclésiastiques. Pour une fois, La Pira fut obligé d'opérer une prudente retraite stratégique, car la nouvelle avait été divulguée à une période peu favorable ; en effet, on était à la veille d'une consultation électorale en Italie. Mais le maire de Florence n'en conserve pas moins toute son ardeur et reste persuadé que tous les problèmes peuvent se régler entre les peuples, par la bonne volonté.

Et La Pira a encore des trésors de bonne volonté : Il veut courir le risque jour après jour de marcher sur la corde raide sous les yeux de ses camarades de parti qui ne semblent pourtant pas disposés aujourd'hui à lui pardonner d'autres « fautes », même pas au nom de l'évangile !

Guido Baldachi

Les bonnes histoires

Les habitants de derrière le rideau de fer ne sont pas forcément tristes. Voici les histoires qui les font rire :

A Budapest : Un étudiant demande au docteur de la partie la différence qui sépare le Capitaliste du Communiste :

— C'est simple, lui dit l'autre. Les capitalistes vénèrent l'argent au-dessus de tout. Par contre, les communistes n'accordent de valeur qu'à l'homme.

— Je vois, dit l'étudiant. Ce doit être pour ça que les capitalistes mettent leur argent sous clé, tandis que les communistes y mettent les hommes.

A Moscou : Un inspecteur de la voirie s'arrête devant un immeuble voisin de la place Rouge. Façade délabrée, carreaux manquants, etc. Il entre voir le camarade chargé de l'entretien.

— Cette maison, lui dit-il, me fait l'effet d'être abandonnée au point que je suis sûr qu'elle n'a encore jamais été réparée.

— Exact, reconnaît l'autre. On a seulement fini de la bâtir il y a trois semaines.

A Sofia : Un Bulgare parle du progrès avec un Roumain :

— Chez nous, le standard de vie est arrivé si haut que personne dans le peuple ne peut l'atteindre.

— C'est comme chez nous, le Stakhanovisme. Les projectionnistes de cinéma, par exemple, veulent si bien faire, qu'ils nous donnent un film de deux heures en soixante dix minutes.

A Berlin-Est : Le contrôleur de la production visite une fabrique.

— Notre rendement progresse, lui dit fièrement le directeur. De cinq mille unités, nous sommes passés à vingt mille en 1954. Et 1955 verra encore mieux.

— Félicitations. Mais que fabriquez-vous ?

— Des plaques de métal sur lesquelles il est écrit :

« La machine ne marche pas ».



IL Y A VINGT-CINQ ANS MOURAIT NANSSEN

Il y a 25 ans, le 13 mai 1930, mourait un homme connu pour son activité d'explorateur tout autant que pour celle qu'il déploya en faveur de ses prochains. Né le 10 octobre 1861, F. Nansen étudia la zoologie et se signala déjà en 1888 en traversant le Groenland sur des skis. En 1893-96, il hiverna dans la banquise avec son bateau « Fram ». De 1906 à 1908, il fut ministre de Norvège à Londres et se voua désormais à son activité de bienfaisance. Porteur du Prix Nobel pour la paix, il œuvra sans relâche pour le bien des réfugiés et il est le créateur du passeport Nansen, bien connu, pour les apatrides.

ACTUALITE DE RIVAROL

Cette page de Rivarol est à relire : « Target. — Cet habile législateur a constamment prêté le flanc à tous les ridicules afin de gouverner plus à son aise et de déguster ses semblables de l'autorité ; en effet, à travers les huées de ses amis et de ses ennemis, il a vu s'accomplir tous ses vastes projets; sans lui, la constitution serait déjà faite, et peut-

être déjà renversée. C'est lui qui la recule sans cesse en y travaillant, et qui, par la profusion de son style, la rend d'avance inexplicable. Tantôt il prêche la paix et la concorde suivies du calme et de la tranquillité; tantôt il annonce la guerre, suivie d'une victoire ou d'une défaite; enfin, il parle tant que rien ne se fait et que la liberté règne toujours. Les amis de la révolution ne savent donc

pas ce qu'ils demandent en soupirant sans cesse après la constitution; ils ne voient pas que ce n'est que par elle que le roi peut se relever, et avec lui l'ordre, la justice, les lois, tous ces fleaux d'un grand empire. Au lieu de bénir le grand Target et son galimatias, ils le traitent sans cesse de bavard et d'ignorant : les ingrats ! »



SION-LA TOUR 4-1

Parc des Sports de Sion, en parfait état. Temps beau, fort vent, surtout en 1ère mi-temps, ce qui a avantage le FC Sion. 1500 spectateurs. Arbitrage très faible de M. Tasca, de Genève, qui ne sut pas tenir en mains les deux équipes, ce qui risqua de créer un scandale en fin de partie.

FC Sion — Panchard; Théoduloz I, Héritier, Karlen; Humbert, Germanier; Christen, Rossetti, Mathez, Barberis, de Kalbermatten.

La Tour: Mamin; Chessex, Honnegger; Fontana, Macchi, Berner; Raymond, di Carlo, Tinelli, Schranz, Nicola.

Les Sédunois, ont remporté dimanche leur cinquième victoire consécutive en championnat. Encore que généralement prévue cette victoire face à une équipe vaudoise en danger de relégation est particulièrement significative et elle prouve l'actuelle belle forme des Valaisans. Quoique très net, ce score est entièrement mérité, car le FC Sion a dominé toute la rencontre avec beaucoup d'autorité, Panchard n'ayant guère l'occasion d'intervenir. Restée correcte jusqu'au milieu de la 2e mi-temps la partie prit soudain un aspect comique que rien ne justifiait et qui fut la logique conséquence du manque d'autorité et de bon sens de M. Tasca. Il fallut quatre minutes à Mathez pour transformer un pénalty tant l'arbitre mit de complaisance à changer la place du ballon. Un véritable scandale que nous souhaitons ne plus revoir sur nos terrains, et qui n'eut qu'un seul bon côté, celui de distraire un public qui n'en demandait pas tant. Enfin, le FC Sion remporte à nouveau deux points qui placent le FC Sion dans le groupe de tête de 1ère ligue, à un point du leader Montreux. Dimanche prochain notre formation se rendra à Monthey pour y affronter la formation locale, qui vient de se faire battre par le FC Sierre, et qui voudra se distinguer en battant notre équipe. Jeudi, les Sédunois affronteront Domodossola dans une partie amicale.

LA RENCONTRE

Le match débute par un incident, en effet Théoduloz II n'est pas présent sur le terrain étant retenu par une excuse tout à fait valable, cependant comme l'on espère le voir arriver d'une minute à l'autre, on prie son remplaçant de Kalbermatten de sortir du terrain, comme Théoduloz II n'arrive pas, de Kalbermatten prend sa place à l'aile gauche après deux minutes de jeu, avec beaucoup de courage, car actuellement au service militaire, et jouant ordinairement à l'aile droite, de Kalbermatten n'est pas très à l'aise à son nouveau poste. Cependant Sion attaque dès le début avec une fougue et une rapidité de bon augure. La Tour est rapidement débordée et à la quatrième minute Humbert fait une splendide ouverture, Barberis surgit, reprend la balle de la tête et ouvre le score de fort belle façon. Sion ne cesse d'attaquer et un shoot de Rossetti frise la latte des buts vaudois. Un long shoot de Karlen est retenu difficilement par Mamin qui ne semble pas très sûr

de lui, puis un terrible envoi de Christen est sur le point d'aboutir. La Tour replie tous ses joueurs et organise une défense serrée que les Sédunois s'efforcent en vain de percer. A la 24e minute, bien servi par Mathez, de Kalbermatten envoie un bel essai qui s'en va malheureusement trop haut. Le match n'est pas très spectaculaire, car la Tour pratique une défense à outrance et ne procède que par contre-attaques qui ne peuvent inquiéter le trio Théoduloz I, Héritier, Karlen, absolument parfait, alors que Panchard n'a pas encore touché la balle. A la 30e minute, une splendide descente de toute la ligne d'attaque aboutit à de Kalbermatten qui, déséquilibré, ne peut placer son shoot. Il faut attendre la 33e min. pour assister à la première descente des Vaudois, que Karlen sauve en corner. Quelques instants plus tard Panchard doit intervenir pour retenir un envoi de di Carlo. Il faut précéder qu'un fort vent souffle et que les Valaisans sont très nettement avantagés par cet état de chose. A la 39e minute, une splendide combinaison réunit Barberis et de Kalbermatten, ce dernier évite un adversaire, file à toute allure et centre en retrait, Mathez surgit, reprend la balle de la tête, Mamin est battu, mais le poteau renvoie le cuir. Jusqu'à la fin de cette première reprise les Valaisans sont sans cesse à l'attaque, mais La Tour se défend fort bien et le score n'est plus modifié.

Après le repos, La Tour qui bénéficie à son tour de la précieuse aide du vent attaque avec force et les Sédunois doivent se défendre. Panchard puis Héritier sauvent deux fois avec beaucoup d'autorité. Soudain, à la neuvième minute, coup de théâtre qui va être décisif pour le résultat final. En effet, Sion descend en force, la défense vaudoise est débordée, et Chessex ne peut que passer la balle à son gardien, qui en manque la réception, Mathez surgit et pousse le ballon dans les buts vides. La Tour réagit immédiatement et Panchard doit cueillir un fort envoi de Tinelli. Quelques instants plus tard, près une belle attaque des Sédunois, il se produit une mêlée devant les buts de Mamin, et Barberis toujours très opportuniste marque le numéro trois. Les Valaisans sont déchaînés et Mamin doit retenir deux forts envois de de Kalbermatten et de Christen. A la 19e minute, Mathez va marquer lorsqu'il est projeté à terre avec beaucoup de brutalité. C'est pénalty. M. Tasca se distingue alors, il se produit toute une série de scènes extrêmement comiques, et il faut attendre la 23e minute pour voir Mathez porter le score à 4-0. Dès lors les Sédunois ralentissent le rythme de la rencontre. La Tour en profite pour attaquer spécialement par son ailier Nicola qui après plusieurs essais infructueux, parvient à la 40e minute à sauver l'honneur de façon tout à fait méritée. Les Valaisans reprennent alors la direction des opérations et la rencontre se termine sur une dernière attaque de notre formation.

COMMENTAIRES

Les Sédunois ont mérité la victoire. Sans cesse à l'attaque nos hommes se sont heurtés en 1er mi-temps à un mur difficilement franchissable, après le repos La Tour est sortie de sa réserve pour attaquer, les

Les Flèches du Val des Dix

— son nouveau pullmann
— excursions en Suisse et à l'étranger.
Se recommande: Cyrille Theytaz, tél. 2 18 01, Sion.

Sédunois ont alors profité de la circonstance pour placer quelques attaques extrêmement puissantes qui ont abouti sans que les Vaudois ne puissent réagir. Actuellement notre formation est en splendide forme et la ligne d'attaque spécialement, a retrouvé toute son efficacité, admirablement soutenue qu'elle est par Germanier et Humbert qui, dimanche après dimanche, s'imposent de mieux en mieux à leur poste. La défense ne souffre pas de reproches, tout au plus peut-on lui reprocher de s'être relâchée en fin de partie, ce qui a permis à La Tour de sauver l'honneur.

Les Vaudois ont énormément déçus et ils auront beaucoup de peine à quitter la zone dite dangereuse. Leur enjeu est simple, et dimanche ils ne pouvaient surprendre notre formation qui accomplit un 2e tour vraiment magnifique.

Sierre-Monthey 5-3

Au cours de la première mi-temps, aucun des 700 spectateurs présents ne pensait qu'il s'agissait d'un match d'une telle importance. Il y avait bien eu quelques velléités de lutte de part et d'autre et quelques corners à l'avantage des Sierrois. Au repos, le score était nul 1-1, buts marqués par Bandi et Truffer. Après le thé, Monthey reprend l'avantage par Défago, but que Massy rendra mais Monthey en veut et marque une nouvelle fois par Bandi. Il reste 8 minutes de jeu. Sierre animera la fin de cette partie, imposant un tempo très rapide et marquant trois buts signés Simili (2) et Massy. Ce fut du tout beau football et la galerie sortit de se torpeur pour encourager ses favoris.

Sierre jouait sans Sartorio, Laroche et Beysard tandis que Monthey devait se passer des services de Denando. Les joueurs se signalèrent par une parfaite correction et l'arbitre, M. Frieden, a été bon.

Mickey

Ardon I - Riddes I 2-2

Rencontre palpitante dont le résultat final ne reflète qu'imparfaitement la physionomie du jeu. Ardon se présente sans son portier habituel, blessé et remplacé par A. Delaloë, tandis que Nicollier joue en place de Bessard. Les deux équipes s'alignent sous la direction de M. Arluna. La bise assez forte contrarie les joueurs durant toute la durée du match.

La partie débute à vive allure et tour à tour les défenses sont alertées mais, après une demi-heure de jeu le score est toujours vierge, Ardon ayant manifestement la chance contre elle. A la 32e minute, Frossard allonge magnifiquement un tir insidieux qui est sur le point d'aboutir. Quelques instants plus tard, un coup de tête de Genolet est cuilli par l'excellent Meillard. Une descente en force des Riddes surprend la défense et Toyo est battu à la 41e minute. Le repos va arriver après que le gardien des visiteurs eut dévié péniblement en corner qui ne donne rien. Mi-temps, 1 à 0 pour Riddes.

Que nous réserve la deuxième partie? Le vent souffle à l'avantage des Bas-Valaisans qui, à la première descente score une deuxième fois. La lutte reprend et à la 4e minute, la latte transversale renvoie un coup de tête du spécialiste Genolet; la balle revient en jeu mais est touchée de la main par un joueur de Riddes à l'intérieur du carré fatidique, c'est pénalty que Rebord transforme sans bavure. Ardon accélère, mais le jeu se stabilise momentanément; puis la pression augmente et la partie se déroule dans un camp. Malchance des uns, bonheur des autres, rien ne passe. Les essais, cependant ne manquent pas et la défense de Riddes où brillent Meillard et Lulu Reymondoulaz se montre intraitable. Ardon desserre son étreinte et à la 43e minute, un tir à distance de Michel Gaillard trompe le gardien et les Ardonnais, dans la joie que l'on devine, égalisent enfin. Il est un peu tard pour essayer d'enlever l'enjeu. La partie est terminée, renvoyant les deux formations dos à dos. Un écart de deux buts, pour Ardon, eut paru plus normal.

Football hors-championnat

C'est par un temps pluvieux que s'est disputé le tournoi du 14 mai et la réussite de ces belles joutes sportives peut être attribuée à tous les participants ainsi qu'au dévoué Comité composé de MM. L. Zingg, A. Tamarcaz et W. Jost.

Voici les résultats: PTT-Couturier 1-1; Etat-BCV 3-0; Grand-Duc-BCV 1-0; Couturier-Etat 0-1.

Le prochain tournoi aura lieu le 28 mai prochain et il permettra d'attribuer la chance du groupement au vainqueur qui est déjà connu parce que ne pouvant plus être rejoint. Il s'agit de la belle équipe de Grand-Duc de la Maison Charles Duc S.A., Sion.

Après la journée du 28 mai, le Comité du Groupement ainsi que tous les joueurs seront reçus dans les Caves de la Maison Les Fils de Charles Favre, vins, Sion, et cela grâce à l'amabilité de M. Pierre Favre qui joue avec l'équipe de l'Etat.

Groupement Hors-Championnat

La bataille finale est engagée

LIGUE NATIONALE A. — Chaux-de-Fonds-Lausanne 3-1; Fribourg-Bâle 3-1; Grasshoppers-Lucerne 5-2; Granges-Chiasso 5-0; Lugano-Bellinzone 0-2; Servette-Thoune 6-1. — Chaux-de-Fonds est champion de par sa victoire sur Lausanne. Sa victime devra se contenter de la seconde place. Fribourg voit poindre l'espoir et sa victoire vient bien à point pour redonner courage. Lucerne semble définitivement condamné tandis que Granges lutte avec désespoir pour éviter la relégation. Réveil de Servette et de Grasshoppers tandis que le duel tessinois s'est soldé par une victoire des visiteurs.

LIGUE NATIONALE B. — B'ue Stars-Cantonal 4-4; Locarno-Winterthur 6-2; Malley-Berne 3-3; Nordstern-St-Gall 0-1; Schaffhouse-Bienne 3-1; Soleure-Young Fellows 6-0; Yverdon-Urania 1-2. — Les surprises continuent! Malley perd un point. Nordstern perd face à St-Gall. Cantonal fait match nul et Locarno gagne. Tout cela nous emène gentiment vers un groupe de quatre équipes: St-Gall, Locarno, Blue Stars et Berne encore en liste pour la relégation et accompagner Yverdon en première ligue. Pour la première place, Urania se détache et Bienne suit de près. Les espoirs de Malley semblent envolés.

PREMIÈRE LIGUE. — Sion-La Tour 4-1; Aigle-Montreux 0-3; Boujean-Forward 2-0; Sierre-Monthey 5-3; USL-Central 5-2. — Pas de grands changements dans le groupe de tête. Monthey qui faisait pendant longtemps figure de vainqueur est surpris par le finich des Sierrois et est éliminé du groupe de tête. Restent pour la première place: Boujean, Montreux, Sion et Sierre. Sion a remporté une jolie victoire face à La Tour. Boujean s'affirme une nouvelle fois tout comme Montreux qui a passé avec succès l'écueil aiglon. Les prochains matches seront décisifs.

DEUXIÈME LIGUE. — St-Maurice-Chippis rev. ; St-Léonard-Lutry 2-0; Vignoble-Saxon rev. ; Sierre II-Chailly 3-2. — Rien n'est décidé si ce n'est pour la première place, St-Léonard ayant rendu un fier service à Stade-Lausanne débarrassé de la menace de Lutry. Sierre II réunit enfin une nouvelle victoire. Deux matches ont été renvoyés. Celui de Chippis le fut à cause de l'inondation du terrain.

TROISIÈME LIGUE. — Ardon-Riddes 2-2; Vétroz-Sion II 0-3 forf.; Muraz-Fully 7-1. — Sion II obtient deux nouveaux points cette fois-ci à la faveur d'un forfait. Ardon a pris un abonnement avec les matches nuls et Muraz gagne par un score élevé.

QUATRIÈME LIGUE. — Lens II-Viège II 1-9; Salquenen-Montana 4-0; Sierre III-Rarogne II 0-3; Ayent-Ardon II 6-0; Lers-Conthey 3-3. — Salquenen par sa nette victoire entièrement méritée devient champion de groupe. Félicitation à l'équipe et à l'entraîneur Ch. Baud. Ayent obtient un beau résultat tout comme Viège II.

JUNIORS. — Chippis-Conthey 6-1; Ardon-Sierre II 0-3 forf.; Riddes-Vernayaz 1-3. — Ardon ne s'est pas présenté et les réserves sierroises obtiennent ainsi deux points.

Mickey

CYCLISME

TOUR D'ITALIE

Les deux premières étapes

Si au cours de la première journée de Milan à Turin il ne s'est pratiquement rien passé et les Suisses ont tous terminé dans le peloton, les cols de Turin à Cannes ont vu la défaillance de Koblet qui termine à 8 minutes. Clerici sauve l'honneur national en terminant avec le vainqueur de l'étape Magni.

DE BRIGUE A MONTHÉY
on lit la FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Herr Kluber remercia — et rejetant vivement les pans de sa redingote, se posa sur une chaise, mais il s'asseyait si légèrement, si peu confortablement, qu'on comprenait aussitôt qu'il s'était assis par politesse, qu'il se leverait dans une minute.

En effet, bientôt il se leva, fit modestement deux pas en arrière, comme dans une contre-danse, et déclara qu'à son vif regret il ne pouvait prolonger sa visite, car c'était l'heure d'entrer au magasin... les affaires avant tout! Cependant, le lendemain étant un dimanche, il avait organisé, avec l'assentiment de Frau Léonore et de Fraülein Gemma, une promenade à Soden, et il avait l'honneur d'inviter monsieur l'Etranger à se joindre à eux; il espérait que M. Sanine ne refuserait pas d'orner cette partie de plaisir de sa présence.

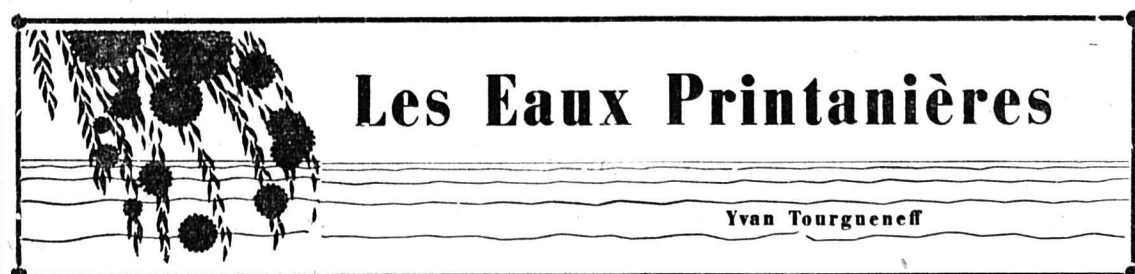
Sanine, en effet, consentit à orner de sa présence cette partie de plaisir — et M. Kluber, après avoir fait pour la seconde fois un salut dans les règles, se retira gracieusement avec son pantalon de pois tendre et en faisant craquer agréablement les semelles de ses bottes neuves.

IX

Emilio, sans tenir compte de l'invitation de Sanine, qui le pria de s'asseoir, était resté tout le temps le visage tourné vers la fenêtre, mais dès que son futur beau-frère fut parti, il pirouetta sur ses talons, en faisant des grimaces de gamine, et demanda en rougissant la permission de rester encore un moment.

— Je vais beaucoup mieux aujourd'hui, ajouta-t-il, seulement le médecin ne me permet pas encore de travailler.

— Restez avec moi, vous ne me gênez nullement, s'empressa de répondre Sanine, qui, en sa qualité de Russe, était enchanté d'avoir aussi un prétexte



Les Eaux Printanières

Yvan Tourgueneff

pour ne rien faire.

Emilio le remercia, et au bout de quelques minutes le jeune garçon se trouva dans l'appartement de Sanine comme chez lui; il examina tous les effets du voyageur et le questionna sur la provenance et la qualité de chaque objet. Il aida Sanine à se raser, et engagea le jeune Russe à laisser pousser ses moustaches. Tout en bavardant, il confia à son nouvel ami beaucoup de détails sur la vie de sa mère, de sa sœur, de Pantaleone et même du caniche Tartaglia, en un mot il décrivit leur manière de vivre.

Toute trace de timidité avait disparu chez Emilio, il ressentait une vive sympathie pour Sanine, non parce que le jeune Russe, la veille, lui avait sauvé la vie, mais parce qu'il se sentait fortement attiré vers lui. Il n'eut rien de plus pressé que de confier à son nouvel ami ses secrets.

Il lui avoua que sa mère le destinait au commerce, tandis qu'il savait, il le savait pertinemment, qu'il était né pour être artiste, musicien, chanteur, qu'il avait une vocation décidée pour le théâtre: la preuve? Pantaleone l'engageait à suivre cette carrière. Malheureusement M. Kluber était de l'avis de sa mère, et il exerçait une grande influence sur elle. C'est lui qui avait suggéré à Madame Roselli l'idée de mettre son fils dans le commerce, parce que le

premier commis ne voyait rien de plus beau que le commerce. Vendre du drap et du velours, tromper le client, lui demander des «prix d'imbéciles», des «prix de Russes», voilà l'idéal de M. Kluber!

Autrefois, et peut-être encore maintenant, au mois de mai, dès que les seigneurs russes arrivaient à Francfort, tous les magasins élevaient leurs prix, qu'on appelait «prix de Russes» ou «prix d'imbéciles».

— Eh bien! maintenant vous allez venir chez nous? s'écria l'enfant dès que Sanine eut terminé sa toilette et écrit sa lettre à l'ami de Berlin.

— Il est encore trop tôt pour faire une visite, objecta Sanine.

— Oh! ça ne fait rien, s'écria Emilio d'un ton caressant. Revenez avec moi. Nous passerons à la poste et de là nous reviendrons chez nous! Gemma sera si contente! Vous dîneriez avec nous. Vous pourriez glisser un mot à maman en faveur de moi... en faveur de ma carrière artistique...

— Eh bien! allons! dit Sanine.

Et ils sortirent ensemble de l'hôtel.

X

Gemma, en effet, fut très contente de revoir Sanine, et Frau Léonore le reçut très amicalement; il

était clair qu'il avait produit la veille une excellente impression sur elles deux. Emilio courut commander le déjeuner, après avoir encore une fois rappelé à Sanine qu'il avait promis de plaider sa cause auprès de sa mère.

— Je n'oublierai pas, soyez tranquille, dit Sanine au jeune garçon.

Frau Léonore n'était pas tout à fait bien; elle souffrait de la migraine, et à demi-allongée dans le fauteuil, s'efforçait de rester immobile.

Gemma portait une ample blouse jaune retenue par une ceinture de cuir noir; elle semblait aussi un peu lasse; elle était légèrement pâle, des cercles noirs entouraient ses yeux, sans pourtant leur enlever leur éclat, et cette pâleur ajoutait un charme mystérieux aux traits classiquement sévères de la jeune Italienne.

Cette fois Sanine fut surtout frappé par la beauté des mains de la jeune fille. Lorsqu'elle rajustait ou soulevait ses boucles noires et brillantes, Sanine ne pouvait arracher ses regards de ces doigts souples, longs, écartés l'un de l'autre, comme ceux de la Fornarina de Raphaël.

Il faisait extrêmement chaud dehors; après le déjeuner Sanine voulut se retirer, mais ses hôtes lui dirent que par une pareille chaleur il valait beaucoup mieux ne pas bouger; et il resta.

Dans l'arrière-salon, où il se tenait avec la famille Roselli, régnait une agréable fraîcheur: les fenêtres ouvraient sur un petit jardin planté d'acacias. Des abeilles bourdonnaient en chœur, ivres dans les branches touffues d'arbres à fleurs d'or; à travers les volets mi-clos et les stores baissés, ce bourdonnement incessant pénétrait dans la chambre comme le bruit de la chaleur du dehors, et la fraîcheur de la chambre fermée et confortable paraissait d'autant plus agréable.

(A suivre)

Unique, ce délicieux arôme de beurre!



Mm... que ça sent bon!

Vous n'en reviendrez pas en ouvrant la première fois votre paquet d'ASTRA 10: quelle belle couleur d'or, quelle exquise odeur! Eh oui! ASTRA 10 contient 10% de beurre... ASTRA 10 est le résultat d'un procédé de fabrication spécial, d'où son arôme si fin!



... comme elle est molle!

Quelle odeur alléchante! Vite une petite dégustation... mais oui, tout simplement avec le doigt - cela va si bien! Car notez qu'ASTRA 10 est maintenant merveilleusement tendre, malléable, donc très économique - en vérité, c'est la graisse au beurre la plus molle qui soit!



... quel bon goût de beurre!

Il n'y a plus qu'à laisser fondre sur la langue ce morceau de graisse. Quelle finesse, quelle agréable sensation de fraîcheur! Ce délicieux arôme de beurre n'est-il pas unique? ASTRA 10 marque chaque repas d'une « touche d'or » - rare délicatesse qui tente le plus fin gourmet!

Voulez-vous donc, chère ménagère, que demain votre rôti soit bien à point... que vos spaghettis soient particulièrement tentants... bref que tous vos repas aient l'empreinte de la bonne cuisine? Dans ce cas, une seule graisse saura combler votre désir: ASTRA 10!

ASTRA 10

rend chaque repas meilleur!



« Votre graisse préférée «ASTRA avec 10%» de beurre s'appelle maintenant ASTRA 10. La fameuse qualité ASTRA a encore été améliorée! »

SOURDS

ESSAYEZ le nouvel appareil OMIKRON LARGO à trois transistors, sans lampes; sans batterie B; frais d'emploi 1 fr. 55 pour deux mois; excellente sonorité. Par suite de plus forte production, il nous est possible de mettre en vente notre LARGO au prix de



Fr. 480.-

L'appareil suisse de qualité

Présentation sans engagement ni frais.

Demandez prospectus gratuit.

MICRO ELECTRIC S. A., LAUSANNE

Place Saint-François 2, 3e étage, tél. 22 56 65

ou directement à votre pharmacien:

Pharmacie des Châteaux - Sion

M. Zenhäusern

On demande d'urgence

2 ouvriers menuisiers

pour la pose et l'établi; possibilité de logement; garantie de travail pour une durée de 3 ans. S'adresser à la Menuiserie Kamberzin, Sion, tél. 2 10 86. A la même adresse, on demande

1 apprenti menuisier

Thyon s. Sion

CHALET
d'Action catholique
VACANCES

IDÉALES POUR
JEUNES FILLES

★

Ambiance familiale
Altitude: 2100 m.
Excursions

★

Prix Fr. 7.- net par jour.
Pour tous renseignements
s'adresser à Mlle Renée
Walpen, St-Georges, Sion.

On cherche

chambre

tout confort pour jeune
fille. S'adr. à La Porte-
Neuve S. A., Sion.

Epicerie-
primeurs

centre ville, Genève, 2
arcades, logement 2 pié-
ces, bain, Fr. 50.000.-.
S'adr. de Seigneux &
Cie, 12, Corratierie, Ge-
nève.

Dr L. Dayer

SION

absent

jusqu'au 30 mai pour
cause de service mili-
taire.

Chauffeur

possédant permis rou-
ge, cherche place dans
entreprise de Sion ou
environs. S'adr. au bu-
reau du journal s. chif.
fre 1203.

Aide-vendeuse

ou APPRENTIE de-
mandée dans magasin de
confection. Entrée tout
de suite ou à convenir.
Offres écrites s. chiffre
P 6849 S Publicitas Sion.

A vendre des
pigeons

adultes. Tél. 2 12 21.

Leçons
d'accordéons

diatoniques, 5 fr. l'heu-
re. Aldo Défabiani, Sion
tél. 2 29 66.

A vendre
remorque

pr jeeps ou tracteurs,
en bon état, prix 500.-.
S'adr. s. chif. P 6839 S à
Publicitas Sion.

A vendre Station Wa-
gon

Willys 1949

bon état, Fr. 4.500.-.
Garage Guyot S. A., à
Lausanne - Malley, tél.
24 84 05.

Trouvé

portemonnaie

contenant une certaine
somme. Joseph Pott, à
Châteauneuf.

A vendre

potager

plaques chauffantes Le
Rêve. S'adr. à Publicitas
Sion s. chif. P 6759 S.

Taureau

On offre à vendre un
taureau reproduct. primé,
âgé de 18 mois, race
d'Hérens. Faire offres
écrites s. chif. P 6775 S,
à Publicitas Sion.

A vendre

robe neuve

en soie naturelle, rose,
taille 36-38 Fr. 75.-.
S'adr. s. chif. P 6761 S à
Publicitas Sion.

Institutrice

en vacances donnerait
des leçons privées. S'adr.
au bureau du journal s.
chif. 1201.

Tout pour l'arrosage

Jets tournants

AROSAFOND

Tuyaux en caoutchouc

Tuyaux galvanisés
à accouplement rapide
pour vigne et jardin

Fefferlé & Co
SION



SAUNA SIERRE

BAINS MÉDICINAUX: aux plantes médica-
les, à la boue, d'eau de mer, de soufre, FAN-
GO, dont l'application est recommandée dans
les cas de rhumatisme, sciaticque, arthrite,
etc.

MASSAGES sont exécutés conformément aux ordonnances médicales
par un masseur diplômé. — SOLEIL D'ALITUDE - MASSAGES
SOUS L'EAU - MECANOTHERAPIE - SAUNAS: deux saunas fin-
landaises. — CULTURE PHYSIQUE. — Etablissement moderne ouvert
tous les jours et sur rendez-vous, tél. 027/5 03 88.

« SAUNA SIERRE »

Bains médicaux, physiothérapie et sauna
SIERRE

Monsieur d'un certain
âge désire trouver em-
ploi comme

garde de nuit

Peut fournir des réf-
érences de 1er ordre.
Case postale 238, Sion.

Lingère

Service rapide, spé-
cialisée chemises mes-
sieurs; confection; ré-
parations tous genres.
Ecrire à Mlle Paulette
Geiger, lingère, La Sion-
ne, Sion.

Garage cherche
jeune homme

Occasion d'apprendre à
souder. S'adr. à Publici-
tas Sion s. chif. P 6770 S
ou tél. (027) 2 39 81.

A vendre voiture
Ford

20 CV, magnifique oc-
casion, parfait état de
marche, véhicule soig-
né, modèle 1950; prix
très intéressant, 3.000.-
fr. Alf. Gillioz, repré-
sent., Sion, tél. 2 10 97.

A vendre quelques mil-
liers de

plantons

tomates, choux - fleur,
choux - pomme, chou-
rave, poireaux, salade-
laitue, fleurs, etc. S'adr.
Petit Séminaire, à Sion,
tél. 2 14 74.

A vendre dans les envi-
rons de Sion

propriétés
arborisées

et de rapport, en bordu-
re de route principale,
de Salins. Offres écrites
s. chif. 1200 au bureau
du journal.

Organisateurs de
manifestations,
kermesses, etc.

POUR TOUS VOS IMPRIMÉS
DEMANDEZ-NOUS CONSEILS
DEVIS ET PROJETS

Imprimerie Gessler
SION

Téléphone 2 19 05

LIVRETS DE FÊTES ☆ AFFICHES ☆
BILLETS DE TOMBOLA ☆ CARTES DE
LOTS ☆ CARTES DE FÊTE ☆ INSIGNES



A vendre

MG-Sport

1946, cause double em-
ploi. Tél. 027/2 20 80.

LES SPORTS

SKI

Derby du Simplon

Ce slalom géant a remporté un magnifique succès. Fellay et Julien ont remporté la victoire chez les messieurs, alors que M. Berthod s'imposait chez les dames, où G. Chevey obtenait un brillant classement.

Résultats :

Dames : 1. Madeleine Berthod, Château-d'Oex, 2'03.1; 2. Cantova Michèle, Villars, 2'14.9; 3. Chevey Ginette, Sierre, 2'23.6; 4. Kohli Andrée, Villars, 2'30.1.

Seniors II, III, IV : 1. Andenmatten Oskar, Saas-Fée, 2'28.1; 2. Grunwald Werner, Brigue, 2'44.9.

Elite : 1a. Fellay Raymond, Verbier, 2'16; b. Julien Martin, Zermatt, 2'16; 3. Bonvin André, Crans, 2'20.8; 4. Rey René, Crans, 2'21.1; 5. Kalbermaten, Stanislas, Saas-Fée, 2'22.1; 6. Forrer Fritz, Wlhidhaus, 2'24.6.

Seniors I : 1. Imseng Raoul, Brig, 2'26.1; 2. Tille Daniel, Les Mosses, 2'27.4; 3. Schmidhalter Felix, Brig, 2'28.1; 4. Stocchenius Jorg, Thun, 2'28.2; 5. Hugi Hermann, Frutigen; 6. Werthmuller Charles, Grindelwald; 7. Burgener Antonius, Saas-Fée; 8. Supersaxo Alois, Saas-Fée.

Juniors : 1. Felay Pierrot, Verbier, 2'36.7; 2. Julien Hermann, Ausserbinn 2'39; 3. Losinger Vincent, Genève SAS 2'42; 4. Torens Jean-Louis, Crans, 2'45.1; 5. Schranz Umberto, Macugnaga.

GYMNASTIQUE

Fête des pupilles et pupillettes

Dimanche, le 22 mai se déroulera à Sion la fête cantonale valaisanne des pupilles et pupillettes qui est appelée à remporter un beau succès. Plus de 1500 participants se sont inscrits. Nous reviendrons cette semaine sur cette importante manifestation.

TIR

Championnat de groupes

Les huit groupes devant représenter le Valais lors des tirs principaux du Championnat suisse de groupes ont été désignés le 15 mai, au Stand de Sion, lors d'une compétition réunissant les vingt-quatre groupes qualifiés le 1er mai. Huit groupes étaient éliminés lors du premier tour, qui voyait la victoire de la Cible de Sion, groupe Sionne, avec 445 pts, devant Viège, Brigue et Sierre. Le second tour qualifiait définitivement les groupes suivants : Viège 440, Chippis 435, Sierre 435, Sion Rhône 430, Champéry 428, Sion, Sionne 417, Lalden 412.

L'après-midi avait lieu la finale du championnat valaisan. Au premier tour, Sion Sionne obtenait à nouveau le remarquable résultat de 445 pts, et se classait premier devant Viège, 443, Sion Rhône 434, Brigue 421. La demi-finale permettait à Viège, 443 pts, et Sion Rhône, 430, d'accéder à la finale.

Les prestigieux tireurs de Viège l'emportaient facilement lors de cette finale et réalisaient 438 pts, et Sion-Rhône devait se contenter de 406 pts. Le classement final des huit meilleurs groupes s'établit comme suit : Viège, Sion-Rhône, Brigue, Sion-Sionne, Sierre, Lalden, Champéry, Chippis. Viège est champion valaisan, et détenteur pour une année du challenge cantonal.

La Cible de Sion réussit à nouveau l'exploit de qualifier ses deux groupes. Le groupe Rhône avait la composition suivante : MM. Bortis Antoine, Roduit André, Perraudin Raymond, Prévost Pierre, Ritz Othmar, tandis que le groupe Sionne alignait MM. d'Allèves Maurice, Savioz André, Guerne Maurice, Gex-Fabry Antoine, Kaspar Arthur.

Voici les meilleurs résultats individuels : Guerne Maurice, 96 pts; Kaspar Arthur 94; Heinzmann Louis Viège, 93; Pollinger Robert, Sierre, 93; Heinzmann Joseph, Viège, d'Allèves Maurice, Sion, et Imboden Anton, Brigue 92; 91 pts : Mariétan Rémy, Champéry, Roduit André, Sion, Gex-Fabry Antoine, Sion, Früh Paul, Viège (3 fois) Supersaxo Robert, Brigue, de Preux Edmond, Sierre; 90 pts : Bortis Antoine, (2 fois), Roux Franz, Viège, Michaud Georges, Champéry, Perrig Caesar, Ried, Luggen Albert, Brigue, Ungemacht Fernand, Sierre, Launaz Charly, Vionnaz. P.A.

BOXE

Au Club Sédunois de boxe

La « Feuille d'Avis de Sion » et les journaux sportifs romands ont annoncé ce printemps le réveil du club sédunois de boxe.

En effet, grâce à l'amabilité et à la compréhension du président de la ville M. Georges Maret et de la Commission des sports, une salle d'entraînement a été mise à disposition du club et de nouvelles forces ont augmenté l'effectif de la société.

Actuellement quinze actifs s'entraînent régulièrement sous la direction compétente de M. Kuhn secondé de l'ancien boxeur sédunois P. Garin, promu entraîneur du club.

Sept minimes de onze et douze ans font également partie du club et viennent régulièrement, chaque semaine prendre leur leçon de culture physique et apprendre les premiers éléments de base d'un boxeur de classe.

Enfin lors de la dernière séance du comité il y était décidé de prévoir une classe de culture physique pour les anciens amateurs de boxe désireux de se maintenir en forme bien qu'ayant renoncés à la compétition et pour tous ceux qui désiraient suivre un entraînement physique de haute valeur.

Depuis le début de l'école de gendarmerie actuelle enfin, nos entraîneurs donnent régulièrement chaque semaine deux heures de leçon à nos futurs gendarmes.

C'est assez prouver la nécessité qu'il y avait, pour une ville comme Sion d'avoir un club de boxe actif et bien mené, qui jouit déjà, grâce toujours aux relations de M. Kuhn, d'une grande sympathie dans les milieux pugilistes de Lausanne et Genève.

Désireux de parfaire l'entraînement des actifs et de leur donner l'occasion de monter sur le ring, le club sédunois de boxe, un mois à peine après la reprise de son activité s'est inscrit avec cinq boxeurs au meeting des jeunes qui eut lieu vendredi le 13 mai à Lausanne, à la salle des XXII cantons.

Il s'agissait de Bonvin Bernard, mi-lourd, Reynard Willy, lourd, Darbellay Laurent, welter, Morard Emile surléger et Grand Léon, mouche.

Reynard, actuellement en service militaire n'a pas pu rejoindre ses coéquipiers et c'est dommage. Il aurait eu à sa portée un combat splendide contre Guerne de Tramelan qui battit Berset de l'Esquive Lausannoise par k.o. au premier round.

Bonvin Bernard n'a malheureusement pas pu combattre faute d'adversaire et se promet d'intensifier son entraînement en vue d'une prochaine compétition, fort de l'expérience acquise vendredi à Lausanne au vu des exhibitions de cette soirée.

Darbellay Laurent eu l'honneur d'ouvrir le meeting. Actuellement à l'école de gendarmerie, Darbellay se trouve en pleine forme et très bien préparé physiquement. Il prit son combat avec calme et sûreté gagnant avec une aisance magnifique son combat contre Berset de Lausanne par arrêt de l'arbitre au premier round déjà.

Morard Emile pourtant bien en forme prit son combat un peu trop à la légère. Certain d'une victoire facile contre un adversaire nettement inférieur il attendit trop le combat et se découvrit, prenant une garde trop basse, tant et si bien qu'un swing surprenant l'ébranla. Il ne put récupérer et perdit son combat par arrêt de l'arbitre au premier round.

Grand Léon fit une exhibition plaisante et très applaudie par les spectateurs présents il gagna par arrêt de l'arbitre au premier round, le premier combat de sa carrière.

En résumé bonne présentation des boxeurs sédunois qui rentrèrent en Valais gagnants pour leur club la seconde place au classement interclubs. Da

A LAUSANNE

Le moto-cross du Moulin Creux

VERRA AUX PRISES LES INTERNATIONAUX DE TROIS PAYS

C'est en effet les as du moto-cross de trois pays, la Belgique, la France et la Suisse qui disputeront le moto-cross du Moulin Creux (vallon du Flon) entre Sauvablen et la Sallaz le dimanche 22 mai. Aux portes de Lausanne, d'un accès rapide et aisé, ce moto-cross international présentera le gros avantage d'être couru sur une prairie accidentée, très spectaculaire et exempte de poussière. Le matin auront lieu les essais puis dès 14 h. les courses divisées en deux manches : deux manches de 20 tours pour les 500 internationales et deux manches de 15 tours pour les nationales.

Ces épreuves compteront pour les championnats suisses et réuniront chacune une douzaine de partants sur un circuit ne dépassant pas 850 mètres. Au départ on verra, à côté de Suisses de la valeur de Courajod, Carretti, etc., des champions tels que le fameux Belge Putmans.

Une journée palpitante en perspective.

AU GRAND CONSEIL

Présidence, M. Joseph Maxit

La gestion administrative et financière ayant été examinée pour chaque département, il reste encore à approuver le compte de clôture et le bilan et à instituer la discussion générale. C'est par quoi va débiter cette séance du vendredi.

Au début de la discussion générale, M. Paul Berthouzo (soc.-pays., Conthey) demande que la chancellerie d'Etat envoie les projets soumis aux délibérations deux semaines au moins avant le début de la session. Il déplore que l'on reçoive encore au cours même de la session des documents dont la discussion est portée aux tractanda.

M. Gérard Perraudin tient à faire remarquer que l'on s'est fourvoyé lorsque l'on a écrit que la gestion du département de l'intérieur, de l'agriculture, de l'industrie et du commerce avait été approuvée sans opposition. Lui-même s'est opposé à cette approbation en raison de la prescription que l'on avait laissé s'établir au sujet de la responsabilité dans l'opération hannetons.

M. Léon Brocard (soc.-pays., Sierre) demande quelle quantité de vins blancs l'on a incorporé dans le coupage des rouges; pourquoi le Conseil d'Etat a permis la construction de la fabrique de timent de St-Maurice sur le terrain où elle s'édifie et pourquoi il a homologué le contrat par lequel la commune de Mex vendait ses carrières à cette entreprise; enfin s'il est vrai que la Banque cantonale a consenti un prêt à cette industrie et de quel montant.

M. Joseph Roduit (cons., Fully) relève que dans le rapport de gestion on fait remarquer ce qui suit à propos du domaine de Crételongue : « Les statistiques faites en vue d'établir une comparaison de productivité entre la race d'Hérens et la race brune ont révélé que cette dernière produit, en moyenne, 1045 kg. de lait de plus que la race d'Hérens. D'autre part, la croissance de la race brune est plus rapide que celle de l'autre race : à l'âge de deux ans, les génisses brunes accusent en moyenne un poids de 120 kg. plus élevé que celui des animaux du même âge de la race d'Hérens. » Le député demande pourquoi, dans ces conditions, on ne substitue pas tout simplement à la race d'Hérens cette race brune, ou la race tachetée dont la supériorité doit être à peu près équivalente à celle de la race brune, sinon même plus marquée.

M. le conseiller d'Etat Marius Lampert, chef du département de l'intérieur et de l'agriculture répond à M. Roduit que l'expérience de Crételongue, pour intéressante et concluante qu'elle soit dans son cadre, ne saurait être interprétée comme définitive pour tout le bétail bovin valaisan. En effet, ce bétail de Crételongue est tenu toute l'année à l'étable et nourri au fourrage vert, ce qui n'est pas le cas de la plupart des autres exploitations. Il est bien improbable que si le bétail du domaine pénitentiaire avait dû passer trois mois à l'alpage, le résultat n'aurait pas été si convaincant. Enfin, à ces raisons techniques s'ajoutent des raisons psychologiques : on peut voir combien sont encore en vogue les combats de reines qui sont l'apanage de la race d'Hérens. Quoi qu'il en soit, l'Etat ne peut guère intervenir que par des conseils et des encouragements; c'est aux propriétaires de bétail et aux syndicats d'élevage à faire les remplacements au fur et à mesure que les circonstances le permettent.

Pour ce qui concerne son département, M. Lampert répond à M. Brocard que le Conseil d'Etat a homologué le contrat conclu par la commune de Mex sans savoir qu'elle utilisation l'on entendait faire de la pierre exploitée.

A son tour, M. le conseiller d'Etat Marcel Gard, chef du département des finances fait remarquer qu'il ne se sentirait aucun droit, s'il en était informé, à révéler quel prêt la Banque cantonale aurait pu faire à l'entreprise de St-Maurice : cette discrétion serait nécessaire en vertu du secret bancaire. Mais, ne faisant pas partie du conseil d'administration de l'établissement, il ne sait pas ce qui a été conclu. Il peut seulement donner l'assurance que si prêt il y a eu, celui-ci a certainement été fait selon les exigences du règlement et avec des garanties convenables.

Il incombera à M. le conseiller d'Etat Karl Anthamatten, chef du département des travaux publics, de dire à son tour à M. Brocard qu'aucune loi ne permettrait d'interdire l'implantation de la fabrique en cet endroit. Le gouvernement a seulement pu faire des réserves et demander des assurances relatives à l'hygiène et aux autres domaines qui sont de son ressort.

Après M. Albert Biollaz, M. le conseiller d'Etat Oscar Schnyder répond à M. Brocard qu'il est impossible actuellement de déterminer la quantité des vins incorporés dans les coupages. Ce résultat ne sera connu que lorsque l'office fédéral de statistique produira le résultat de ses expertises, c'est-à-dire pas avant le 30 juin.

Enchaînant avec les réponses faites au sujet de la fabrique de ciment de St-Maurice, M. Hyacinthe Amacker, président de St-Maurice, fait remarquer que le terrain choisi était le seul possible, d'abord parce qu'il permettait un raccordement aisé avec la gare par voie ferrée; ensuite parce qu'il se composait de parcelles incultes et de quelques vignes sans grand rapport. « Le spectacle de cette région est maintenant beaucoup plus beau » déclare-t-il. Il fait valoir les raisons qui militaient pour l'établissement de cette fabrique : l'excellence de la pierre, la forte consommation valaisanne de ciment, qui assure un écoulement facile des produits de la future fabrique. « Quand on est placé comme à St-Maurice pour voir passer les trains, dit l'orateur, on est frappé par la quantité de ciment qui entre en Valais chaque jour ». Aussi la lutte que l'on a menée contre la construction de cette fabrique était-elle stupide et ne pouvait aboutir qu'à favoriser le trust suisse des ciments.

M. Louis Perraudin (soc.-pays., Sierre) rétorque que le trust n'est pas la seule puissance financière et que des hommes d'affaires savent habilement se camoufler derrière le paravent d'hommes politiques. Comme il remarque qu'un trust allemand ne

vaut pas mieux qu'un trust suisse, M. Adolphe Travelletti, qui est président du conseil d'administration de la société, déclare qu'il n'y a pas de trust allemand des ciments, et que si les fournisseurs des machines sont allemands, cela ne signifie pas que la fabrique soit liée à aucun trust.

Le chef du département de justice lit une lettre du commandant de la police selon laquelle, s'il y a eu indiscrétion de la part d'organes de la police dans l'instruction de l'affaire du meurtre de Tannay, cette indiscrétion n'a pas été commise par des policiers valaisans, mais par des personnes étrangères au canton, admises à suivre l'enquête.

Sur cette discussion qui se termine ainsi en escarmouches, le compte et la gestion de l'Etat pour 1954 sont enfin adoptés.

L'ordre du jour rappelle un projet de décret accordant l'aide financière de l'Etat à la Compagnie du chemin de fer Martigny-Orsières. Les rapporteurs de la commission, MM. Marcel Papilloud (cons., Conthey) et Joseph Imhof (cons., Brigue) expliquent, comme le message du Conseil d'Etat, de quoi il s'agit. Le tronçon Sembrancher-Le Châble, construit ces dernières années, et dont le devis était de 2,8 millions en coût à peu près le double. On sait que le consortium de propriétaires anglais n'ayant pas voulu faire de nouveaux frais, la propriété des actions a passé en de nouvelles mains comme nous l'avons annoncé en temps opportun. Mais toutes les mises de fonds laissent un découvert de 750.000 francs que le Conseil d'Etat propose de couvrir par un prêt. La Confédération est d'accord de verser pour sa part 300.000 francs; le reste serait à la charge des communes intéressées et de l'Etat, ce dernier supportant 50 % et les communes assumant l'autre moitié. C'est donc un prêt de 225.000 francs que les députés sont appelés à voter.

M. Francis Gremanier, qui s'était fait au Conseil national l'adversaire de la construction du tronçon Sembrancher-Le Châble, ne s'oppose pas à l'entrée en matière, mais fort de la justesse de sa première prévision, prêche encore que l'exploitation de cette ligne ne sera pas rentable. Il demande des précisions sur les dépassements de devis, explications que M. Louis Perraudin serait aussi heureux d'entendre. M. Ernest Voutaz (rad., Sembrancher) et Henri Rausis (cons., Orsières) font entendre la voix de l'optimisme et surtout celle de l'intérêt régional, et M. le conseiller d'Etat Anthamatten, exprimant aussi la confiance conclut que de toutes façons, on est devant le fait accompli. M. Robert Carrupt (rad., Sierre), président de la commission déclare que pour les causes du dépassement de devis, certaines sont explicables; d'autres, moins évidentes, font l'objet d'une enquête. Sur ce, la Haute Assemblée vote l'entrée en matière, puis, en première et seconde lecture, l'ensemble du décret.

M. Edmond Mottiez (rad., Saxon) développe une interpellation demandant à l'Etat d'aménager des places de parc à véhicules dans les principales localités que traverse la route cantonale. La loi ne permettant pas de satisfaire à cette demande, selon la réponse du chef des travaux publics, M. Mottiez transforme son interpellation en un postulat qui sera examiné lors d'une réforme de la loi sur les routes.

La commission des pétitions et naturalisations rapporte ensuite. Une pétition de la commune de Glis demandant que, selon le règlement du Grand Conseil, le décret relatif au classement de la route de Napoléon, à Glis, soit soumis à la deuxième lecture, est reçue favorablement par la commission. Mais, M. Louis Perraudin ayant émis un doute sur la possibilité pour les communes d'user du droit de pétition, toute l'affaire est renvoyée au contentieux du département de l'intérieur. Soit dit en passant, bien que cela n'ait pas été déclaré au parlement, le Conseil d'Etat a cru ne pas devoir porter cet objet aux tractanda de cette session. C'est que le programme prochain d'amélioration du réseau routier, établi par la Confédération, ne porte pas ce tronçon.

La naturalisation valaisanne est accordée au ressortissant italien Felice-Pietro Veronèse, mécanicien à Chippis, ainsi qu'à son épouse et à son fils mineur.

En deuxième lecture, le Grand Conseil vote le décret de réfection de la route du Val d'Hérens de Vex à Mâche. Mais les travaux devant être plus importants qu'il n'avait paru d'abord, le devis est porté de 350.000 francs à 540.000 francs. La part de chacun des participants (Grande-Dixence S.A. 2/3; Etat et communes 1/3) est modifiée en conséquence.

En deuxième lecture également, est voté le décret de réfection de la route Sion-Bramois-Grône-Chalais-Chippis-Sierre, au devis de 250.000 francs.

Testis.

INFORMATIONS DU TOURING-CLUB

Programme

DE LA SORTIE-CONCOURS DU TCS

La Section valaisanne du TCS, comme on l'a annoncé, organise sa sortie de printemps le dimanche 29 mai (Pentecôte). Rendez-vous des participants sur la place principale à Monthey à 8 h. du matin. Départ de Monthey à 8 h. 30, après avoir reçu les instructions et les feuilles de concours. Première épreuve au Restaurant du col des Mosses; 2e épreuve sur la place de la Gare à Château-d'Oex; 3e épreuve à l'arrivée, à l'Hôtel des Alpes-Terminus, à Bulle où le dîner a lieu à 12 h. 45. Inscriptions jusqu'au 24 mai à l'OFFICE DU TCS, à Sion, en versant la somme de Fr. 3.50 par participant (dîner compris). La moitié du prix du menu valant Fr. 7.— est offerte par la section. Distribution des prix à Châtel-St-Denis à 16 h. 30. Dislocation.

MURAZ S. SIERRE ★ 22 mai 1955

20e Festival de Chant

du Groupem. des chanteurs du Valais central



le délicieux

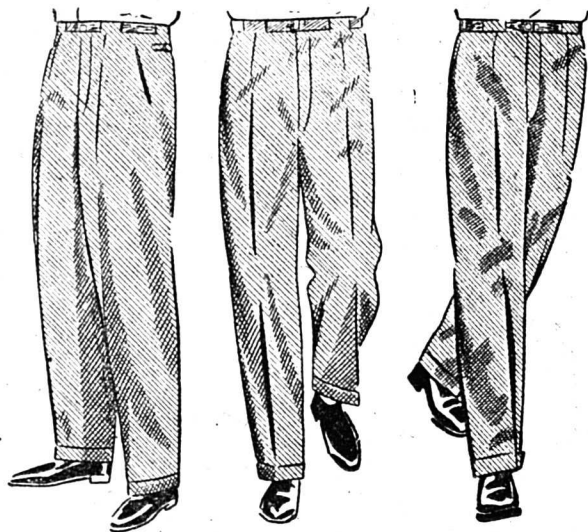


Blocs en tous genres

livrés très rapidement par l'

IMPRIMERIE GESSLER & Cie ● SION

La quinzaine du pantalon ...



Pantalon flanelle

anglaise, importé directement, coloris gris

19.80

Pantalon gabardine

américaine, ceinture prolongée, 5 coloris au choix

28.60

Pantalon peigné

pure laine, ceinture prolongée, gros grain élastique, coupe très soignée, col. gris-vert-bleu, brun-beige

49.-

Pantalon gabardine

pure laine, ceinture prolongée, gros-grain élastique, coupe impeccable, grand choix de coloris

55.- 65.-

Notre devise:

COUPE PARFAITE ★ PRIX ÉTUDIÉS



Le jus de pommes



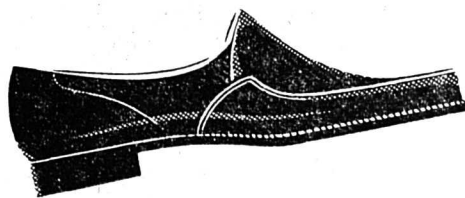
désaltère agréablement. Sa teneur en sucre, en fructose et en sels minéraux en fait une boisson rafraichissante idéale.

Jus de pommes de qualité:

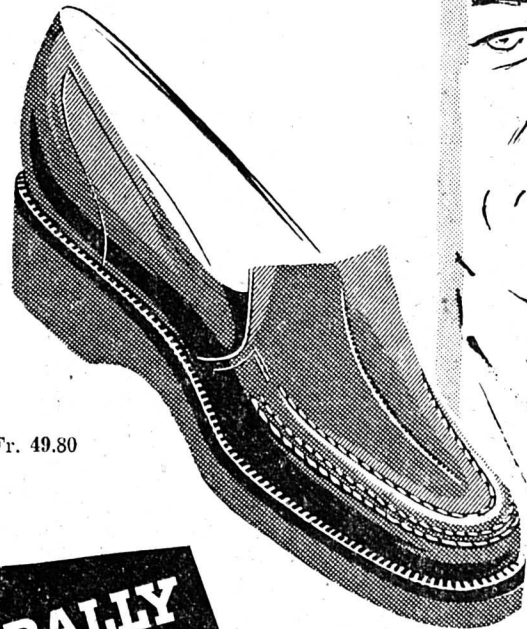
Guin

Oberaach

Fr. 49.80



Fr. 49.80



Fr. 49.80



Fr. 44.80



Chaussures
Tichelli SA
Sion

Une nouvelle tendance s'affirme qui soumet la chaussure masculine de plus en plus à l'influence de la mode. La libérer d'un conformisme suranné.

telle a été notre tâche lors de l'achat des modèles pour hommes.

Enregistrements



classiques et modernes
les dernières nouveautés

★ 2 CABINES D'AUDITION ★
équipées ultra-moderne

Hallerbäcker
& CIE.

S I O N

A vendre à Crans

MAISON DE VACANCES

construction récente, comprenant 4 chambres, cuisine, salle de bain, hall, frigo et eau chaude, avec environ 700 m² de terrain. Prix de vente Fr. 48.000.—. S'adresser par écrit au bureau du journal s. chf. 1191.

POUR LE PREMIER TRAITEMENT ET
LE RÉCHAUFFEMENT DES CEPS
UTILISEZ



Delaloye & Joliat - Sion

La FEUILLE D'AVIS paraît quatre fois par semaine: le lundi, le mercredi, le jeudi et le vendredi.

Très profitable !



Un litre
de vinaigre
STOMA :
50 salades

De goût relevé, le vinaigre STOMA est très économique. Il en faut peu pour donner du goût à une salade. Sa saveur franche plaît à chacun. Un excellent vinaigre pour tous usages.

Le litre: Fr. 1.10

VINAIGRE
DE TABLE

STOMA



Avec bon-images AVANTI

On cherche à louer pour la saison d'été un

taureau

de 2 ans, primé. S'adr. au bureau du journal s. chf. 1199.

AVIS

Pour cause d'excursion, les guichets de la Banque Populaire Valaisanne, à Sion, Monthey et Saxon seront fermés le vendredi 20 et le samedi 21 mai. Réouverture: lundi 23 mai, à 8 h.

La Direction

Excursions en car P. T. T.

Dimanche 22 mai: COL DU SIMPLON, LAC

D'ORTA, STRESA **23.—**

Dimanche 29 mai: GRÄCHEN **12.—**

Inscriptions et renseignements auprès des bureaux de poste ou à l'Office postal, Sion, tél. 2 22 09.

L'Imprimerie Schmid, à Sion engagerait tout de suite

jeune fille

comme auxiliaire d'imprim. Personne ayant pratique aurait la préférence. Faire offres en indiquant salaire désiré à Imprimerie A. & E. Schmid, r. de Lausanne 42, Sion.

POUR
1.95

3 boîtes pâté au foie gras « Bell »

DÉCAILLET SION

★ NOS REPORTAGES

Six jours à travers les Midlands de l'Ouest de l'Angleterre

par F.-GÉRARD GESSLER

DE SION A LONDRES

Ce matin, pendant que mon remplaçant à la rédaction jongle avec des textes relatant les manifestations dominicales, pendant que les linotypistes et le metteur en pages de la « Feuille d'Avis du Valais » s'affairent j'aurai pour eux une pensée émue et réconfortante en franchissant la Manche que je survolerai à ce moment-là confortablement installé dans un avion qui m'aura enlevé de Kloten à neuf heures pour me déposer à l'aéroport de Londres un peu avant midi.

ENCORE DES ELECTIONS

Ce soir, à travers les rues de la « City » animées par la campagne électorale, je songerai malicieusement aux heures enfiévrées qui ont précédé les élections séduoises. Je ne tenterai aucun rapprochement en glanant des impressions que j'aurai le plaisir de transmettre bientôt aux aimables et fidèles lecteurs de ce journal.

En compagnie de quelques confrères, je visiterai plusieurs comtés en allant de Londres à Oxford, de Stratford à Birmingham et peut-être d'autres régions des Midlands de l'Ouest de l'Angleterre.

L'AVENTURE COMMENCE A LA MAISON

Aujourd'hui, grâce à l'avion, il n'y a plus de grandes distances. Londres est à moins de trois heures de Zurich. On y va et on y vient aisément. Mais un voyage cause quand même certaines difficultés qu'il faut résoudre hâtivement. Le journaliste est l'homme de la dernière heure et l'aventure, pour lui, commence la veille du départ. La préparation des bagages en est une. Quand les valises sont bouclées, je constate avec effroi que j'ai oublié d'y caser l'essentiel. Je cherche ensuite un passeport introuvable. L'ayant en mains, je me rends compte qu'il est périmé. Grâce à la diligence, à l'amabilité des employés du Service des passeports, de nouveaux papiers sont établis sur l'heure. Je vais partir. Mais pour aller à Zurich, j'ai choisi le chemin de fer. A la gare, il me faut entreprendre un travail d'archiviste pour dénicher un itinéraire judicieux. Sans l'aide bienveillante de mon ami Demierre, j'allais à Bâle, à Lucerne, mais jamais à Zurich. Et l'on prétend que les journalistes sont des gens débrouillards!

A LA SANTÉ DE LA REINE

Avant de se rendre dans un pays, il convient de se familiariser avec les problèmes du savoir-vivre qui varient sensiblement d'une nation à l'autre. Jean Fayard, dont je consulte les écrits, me donne des conseils que je ne retiendrai pas plus loin que la halte de Châteauneuf. Aussi, je renonce à faire mon éducation d'Anglais d'occasion. Je préfère apporter avec moi un air du Valais et, bien camouflé, du soleil en bouteille. J'en aurai besoin sur les bords de la Tamise. J'en garderai une goutte pour la boire à la gloire immortelle de Shakespeare dans sa ville natale puisque je passerai une nuit à Stratford-upon-Avon. Et s'il m'en reste encore, j'inviterai mes confrères à trinquer à la ronde à la santé de Sa Majesté la Reine d'Angleterre et pour la prospérité de son royaume qui nous accueille si chaleureusement.

f.-g. b.

CHRONIQUE AGRICOLE

AVIS AUX APICULTEURS

Mise à ban

La loque américaine (Bacillus Larvae) ayant été découverte dans un rucher à Martigny-Ville, nous nous voyons dans l'obligation de mettre à ban pour 1955 le territoire comprenant les communes de:

Martigny-Ville
Bartigny-Bourg
Martigny-Bâtiaz

Tout transport de colonies, reines, ruches et matériel apicole est interdit à l'intérieur de ce territoire, comme d'ailleurs de cette zone à l'extérieur (apiculture pastorale, vente de nucléi, de reines, etc.).

Nous portons également à la connaissance des apiculteurs que le ban est maintenu dans toute la région s'étendant entre Châtelard-frontière et Vernayaz, ceci pour 1955. La même remarque est à formuler pour la commune d'Ayer, Châteauneuf, le 13 mai 1955.

Inspectorat cantonal des ruchers.



LA VIE SÉDUNOISE

CHRONIQUE LOCALE

Bâtisseurs de notre temps

En feuilletant les livres de l'histoire, nous tomberions inmanquablement sur un chapitre réservé aux bâtisseurs d'églises. Ces hommes ont construit des chapelles, des églises, des cathédrales et des basiliques dans des conditions tellement extraordinaires qu'elles suscitent encore notre admiration. Les bâtisseurs d'églises ont laissé une trace magnifique de leur passage sur la terre en construisant des demeures pour Notre Seigneur Jésus-Christ.

Ces bâtisseurs ont contribué à l'agrandissement du Royaume de Dieu sur la terre.

A notre tour de doter l'histoire de la Cité d'un chapitre exceptionnel sur les bâtisseurs. Il nous est donné, non seulement de bâtir un peu partout des maisons qui feront de notre petite ville une cité d'une importance encore plus grande avec des besoins nouveaux sur le plan spirituel et matériel, mais de bâtir une nouvelle maison du Seigneur et de créer une paroisse au complet. Nous voilà en présence d'une tâche considérable, certes, mais magnifique et possible: comme les bâtisseurs du temps passé.

La création d'une paroisse tout entière avec une église, une école, et des locaux indispensables demande de gros sacrifices. Les Séduois sont capables de réaliser cet effort colossal qui les hissera au rang des bâtisseurs au service de Dieu. Ceux qui ne veulent pas bâtir avec les paroissiens de Sion ont la possibilité d'invoquer des arguments dont nous avons entendu quelques échos. Ces arguments ne sont valables que pour ceux qui ne veulent pas collaborer et qui ne veulent pas dépenser un peu d'argent pour une grande et belle œuvre dont le sens exact leur échappe encore. Ils n'ont pas compris; ou ils préfèrent les fausses joies que leurs procureurs des dépenses plus considérables.

Or, nous tous, catholiques de Sion, nous devons nous unir dans un effort pour créer d'abord un courant de sympathie envers la création de la nouvelle paroisse, puis en faisant la preuve que nous ne sommes pas seulement des catholiques de nom et par habitude, mais des catholiques capables d'une action extraordinaire.

Désormais, toutes nos activités peuvent être centrées sur la création de la nouvelle paroisse. Chaque fois qu'une manifestation est organisée on peut prévoir le 50% du bénéfice pour le fonds de construction de la nouvelle paroisse. On peut prévoir beaucoup de choses dans les clubs, dans les groupements, dans les organisations, dans les classes, etc. Il suffit d'avoir un peu d'imagination pour inventer de nouvelles sources de revenus. Une pierre par ici, une pierre par là... et, un jour, on est surpris de constater que tout l'édifice est construit, et que c'était moins ardu que l'on croyait.

Les moyens de réunir de l'argent sont aussi nombreux que variés. Il suffit d'abord de penser à la construction de la nouvelle paroisse, d'y penser continuellement de telle sorte que nos actions soient axées dans l'esprit de cette création. Alors, nos gestes deviendront automatiques. Nous verseront, souvent de petites sommes au compte de chèques postaux de la nouvelle paroisse.

En peu de temps la nouvelle paroisse sera érigée dans toute sa belle simplicité et alors, avec fierté, nous serons entrés dans le rang des bâtisseurs d'églises.

f.-g. g.

HOTEL DE LA PLANTA

Mardi 17 mai, à 20 h. 30

DÉMONSTRATIONS CHIMIQUES
ET PHYSIQUES

A l'avant-garde du progrès

offert par la General Motors Suisse S.A.
Bienne

Vous êtes cordialement invité
par le

GARAGE DE L'OUEST, G. REVAZ, SION

Entrée libre

A propos d'une farce

Hé! hé! quelle joie de nous retrouver si nombreux à être jeunes, joyeux et détendus, en ce soir du vendredi 13!

Le voyage de M. Perrichon, s'il ne se prête pas à de grands effets comme certaines des pièces précédentes (je songe, notamment, au roi Picrochole et à la nuit des rois) a cependant atteint son but qui était de nous divertir.

Comédie un tantinet satirique à l'égard des bourgeois de l'époque, elle a été fort bien rendue par les jeunes acteurs dont chacun était à sa juste place. Si d'aucuns n'ont pas goûté l'interprétation volontairement extravagante des personnages de M. Perrichon et du Commandant Mathieu, d'autres, par contre, ont finement apprécié leur côté caricatural: n'est-ce pas précisément le propre de la caricature d'exagérer le trait principal, de forcer, pour le faire mieux ressortir, le défaut caractéristique d'une personne?

Nos amateurs l'ont bien compris, qui ont campé avec bonheur le Commandant et M. Perrichon, un jeune Armand très fleur bleue (bien dans la note du temps) et Daniel l'opportuniste (combien sympathiques, tous deux, dans la lutte loyale pour la conquête de Mlle Perrichon), le marchand de journaux impassible, l'aubergiste empressé, le guide courtois un employé de gare très «service administratif»... («c'est pas ouvert»)... des commissionnaires aux mains éloquentes, des voyageurs imbus de leurs droits (au guichet des billets), un domestique, Joseph, prévenant et tourmenté pour son maître, un autre domestique, Jean, tour à tour nonchalant, curieux, indigné, le tapeur Majorin... «il me fait passer après ses domestiques»...

Quant à ces dames que nous avons connues dans des rôles plus brillants, elles ont été, ici, comme il le fallait, effacées à souhait: épouse bourgeoise, grommelante mais astucieuse, fille soumise, dont l'une des répliques est, à elle seule, tout un programme: «Une jeune fille bien élevée est toujours du même avis que sa mère»... (qu'en pensent nos demoiselles d'aujourd'hui?)

Disons aussi un mot à l'éloge du décor aux possibilités variées à l'infini.

En bref, encore une soirée fort réussie, tout à l'honneur de ces jeunes qui, depuis des mois, ont sacrifié plusieurs heures de loisir par semaine, pour nous permettre cet heureux délassement. Aussi, au nom de tous ceux qui ont pris grand plaisir à cette spirituelle soirée, je dis à ceux du Collège et à leur modeste dirigeant un Merci très sonore et bien senti. Bravo, vous tous, et à l'année prochaine, si Dieu le veut.

Dominique

L'Ascension à Valère

Selon un usage immémorial, la veille de la fête de l'Ascension, qui est le mercredi des Rogations, les fidèles montaient en procession à Valère. Pendant des siècles, toutes les paroisses entre Martigny et Loèche se joignaient à ce pieux pèlerinage conduit par l'Evêque du diocèse et selon un ordre établi par lui. Dans l'ancienne église de Saint-Pierre, aujourd'hui disparue, une première station avait lieu.

Notre siècle et les circonstances de la vie moderne ne sont plus guère favorables à ces processions matinales en semaine. Aussi a-t-on commencé à les faire dans la soirée, afin de permettre au plus grand nombre de fidèles d'y participer.

On a pu regretter, et avec raison, de voir disparaître ces pèlerinages à N.-D. de Valère, et bien des fidèles ont exprimé le désir que de temps à autre il y ait des offices dans ce vénérable sanctuaire d'une si admirable beauté, surtout depuis que les anciens orgues remis en état résonnent de nouveau dans la spacieuse cathédrale sur la colline. C'est pourquoi on sera heureux d'apprendre que désormais, la fête de l'Ascension sera célébrée à Valère par des offices solennels. S. E. l'Evêque du diocèse, auquel ce vénérable sanctuaire tient particulièrement à cœur, veut bien, en règle générale, rehausser cette solennité par un office pontifical. Malheureusement, par suite d'une fâcheuse coïncidence, cette année Monseigneur doit s'absenter. Mais un office solennel y sera chanté, déjà ce jeudi prochain, avec le précieux concours du Chœur mixte de la cathédrale. Venez donc nombreux unir votre ascension à celle du Christ en montant à N.-D. de Valère.

S.



Commune de Sion

Avis officiels**Vaccination antivariolique**

Il est rappelé que la dernière vaccination officielle antivariolique aura lieu à Sion, au bâtiment de l'école des filles,

Mercredi le 18 mai,

dès 14 heures.

L'Administration.

AUTO-ECOLE

M. Carrupt

Sion: Pavillon des Sports, tél. 2 20 07
Chamoson: tél. 4 71 68

Un accident déplorable

Peu avant la fin de la rencontre, Panchard et le joueur de La Tour, Honegger, se sont rencontrés violemment et le joueur vaudois est resté étendu sur le terrain. Son état est très grave et on a dû le transporter à l'hôpital régional où il a reçu les soins du Dr Siervo.

Nous présentons à ce sympathique joueur nos vœux de prompt rétablissement.

Maitrise fédérale

Nous apprenons avec plaisir que M. Pierre Andenmatren, fils de Joseph, a subi avec succès les épreuves qui lui ont permis d'obtenir la maîtrise fédérale des eaux et du gaz. Nos félicitations.

Lavez plus proprement et plus facilement:
PROGRESS se moque de la saleté... mais respecte le linge!

CETTE SEMAINE, LE JOURNAL PARAITRA
ENCORE MARDI ET VENDREDI

Dans nos sociétés...

Chœur mixte de la cathédrale. — Ce soir lundi, à 20 h. exact, rendez-vous devant l'Evêché pour la procession. Le Chœur se place après le clergé, derrière les messieurs. Après la procession, messe à la cathédrale. Après la messe, répétition au local pour l'Ascension et la promenade de dimanche.

Maennerchor. — Dienstag den 17. Mai, nach der Prozession, Uebung in gewöhnlichen Lokale.

A L'ECOUTE DE SOTTENS

17.00 Le feuilleton de Radio-Genève; 17.20 Negros spirituels et gospel songs; 17.40 Musique du monde; 18.05 Le baptême manqué de Rachel; 18.15 Rendez-vous à Genève; 18.40 Erroll Garner joue pour vous...; 18.50 Micro-partout; 19.08 Le Tour cycliste d'Italie; 19.15 Informations; 19.25 Instants du monde; 19.40 Mélodiana; 20.00 Enigmes et aventures: «La Pie Volleuse», Marc Soriano; 21.05 De la scène au miroir; 22.10 La soie, un documentaire; 22.30 Informations; 22.35 Concerto pour piano et orchestre, Mozart; 23.05 Pénombre...

Mardi 17 mai

7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour!; 7.15 Informations; 7.20 Concert matinal; 11.00 Emission d'ensemble; 12.15 Le quart d'heure de l'accordéon; 12.30 Carrefour, une émission de Monsieur Prudence; 12.45 Informations; 13.00 Mardi, les gars!; 13.05 Du film à l'opéra; 13.45 Divertissement pour orchestre de chambre, J. Ibert; 16.30 Trois toccatas pour clavecin; 16.50 Chansons et mélodies slaves; 17.10 Récital de piano; 17.30 Les entretiens de Radio-Lausanne; 17.55 Musique de danse; 18.15 Dans le monde méconnu des bêtes; 18.30 La paille et la poutre; 18.50 Le Micro dans la vie; 19.08 Le Tour cycliste d'Italie; 19.15 Informations; 19.25 Le miroir du temps; 19.45 Discanalyse; 20.30 Soirée théâtrale: «Le Don D'Adèle»; 22.30 Informations; 22.35 Vingt-cinq ans de chansons; 22.55 Instantanés de la finale des Championnats suisses de basketball.

LUX

Ce soir lundi, à 20 h. 30

Prolongation

de la nouvelle version de l'opérette
mondialement connu de FRANZ LEHAR

LA VEUVE JOYEUSE

avec

LANA TURNER et FERNANDO LAMAS

Une musique inoubliable...

Des mélodies immortelles...

FILM EN TECHNICOLOR

CAPITOLE

Mardi 17, mercredi 18 et jeudi 19 mai 1955

Reprise du très grand succès: le drame le
plus passionnant des temps actuels

LE FANTOME DE L'OPERA

Une réalisation grandiose

EN TECHNICOLOR

avec

NELSON EDY - SUSANNE FOSTER
CLAUDE RAINS

Film parlé français

Jeudi 19 (Ascension) matinée à 15 h.

Rédacteur responsable:

★ F.-GÉRARD GESSLER ★

Tél. 2 19 05 ou 2 28 60

VINS CHOISIS, PLANTES, c'est...
NOBLESSE
LE VERMOUTH RAGÉ, NATUREL

LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS
paraît quatre fois par semaine

tricotez sans souci !...



SOLI-laine

Vos laines conserveront leur jeunesse et la beauté de leurs coloris, si vous confiez leur entretien à SOLI-laine. C'est un produit vraiment à part qui ménage vos forces : avec SOLI-laine, plus besoin de frotter : qui ménage votre budget : un flacon permet d'effectuer 15 lavages. qui ménage ce qu'il lave : SOLI-laine est doux pour les lainages et tissus mais intraitable à l'égard de la saleté et des impuretés.

SOLI-laine est un produit sûr qui a déjà déclenché l'enthousiasme de millions de ménagères en France, en Belgique et en Italie.

VENTE EN GROS POUR VALAIS/FRIBOURG :

Pellissier & Cie S.A. - Pelco -
Sierre, tél. (027) 5 13 31 - St-Maurice (025) 3 62 46 - Bulle (029) 2 74 23

RUF de nouveau à l'avant-garde du progrès!

Le dispositif d'introduction frontale RUF-Intro est une innovation qui, grâce à son prix modéré, vaut la peine d'être adoptée même par les petites entreprises. Il permet en effet d'obtenir des résultats étonnants : inscription simultanée, sans papier carbone, de la même écriture sur le compte et le journal, mise en place automatique du compte à la hauteur de la ligne voulue, éjection automatique lors du retour du chariot et, en tout cas, quand la dernière ligne a été utilisée. Le dispositif RUF-Intro constitue un moyen extrêmement efficace de rationaliser la comptabilité dans les moyennes et petites entreprises.

Demandez-nous le prospectus spécial ou une démonstration sans engagement de votre part.

ORGANISATION RUF
Lausanne, 15 rue Centrale, Tél. (021) 22 70 77

FESTIVAL DU BAS



NOTRE MARQUE « PERLON-OR »

51-15, 1er choix, élégant et d'une grande élasticité, teintes mode, pendant la démonstration, SEULEMENT

3.95

NYLON SUISSE « PERLON »

51-30, 1er choix, très élastique et solide, fin réseau de mailles, bas d'usage pour tous les jours, grand choix de coloris

5.90

DEMONSTRATION

à notre rayon de bas du lundi 16 mai à samedi 21 mai

à la **PORTE NEUVE**

Tel. 22951

SION

S.A.

THEATRE DE SION

Samedi 21 mai 1955, à 20 h. 30

GALA DE DANSE ET DE VARIÉTÉS

des élèves de Mlle Cilette Faust

avec le concours des

« PETITS CHAUSSONS SIERROIS »

de Miss Surang Phungbun, de Irène Stépanowska, Olga Razova, Victor Baldoni du Théâtre municipal de Lausanne, de Yvette Yvar, du Théâtre et de la Radio et de Henri Marti, le célèbre syndic du Quart d'Heure vaudois

Location : Magasin Hallenbarter, musique. —
Prix des places : Fr. 4.40, 3.30, 2.20, 1.65 ;
enfants Fr. 1.10.

ASSUREURS!

Agent branches choses, première force, cherche à étendre son activité à branche RC (y compris RC auto), évent. autres branches. Occupation accessoire. Rayon Monthey. Faire offres avec conditions au bureau du journal s. chiffre 1202.

Employé de commerce

25 ans, avec longue pratique, actif et sérieux, possédant à fond l'allemand et le français, cherche emploi dans bureau ou commerce, région Sion de préférence. Entrée : 1er juin. Ecrire s. chf. P 6778 S à Publicitas Sion.

Contre l'invasion des mouches...

★ TRAITÉZ DÉS MAINTENANT LES APPARTEMENTS au

Neocid Spray

ET LES ÉCURIES au

Gésarol M

nouveaux.

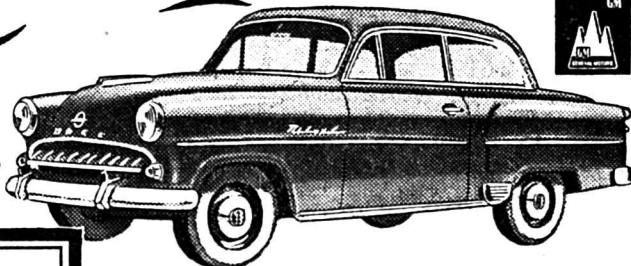
Dépositaires :

DELALOYE & JOLIAT ● SION

Nouveau!

La voiture répondant à de grosses exigences pour un prix avantageux
OPEL RECORD 1955
avec chauffage et dégivreur
Avantageux système GM de paiement par acomptes

Fr. 7350.-



Garage de l'Ouest

SION - Tél. 2 22 62

OPEL RECORD

OR 52a/55 N

Compagnie d'assurances branches vie et incendie cherche

ACQUISITEUR

pour la région de Sierre et Sion. Ecrire s. chiffre P 6737 S à Publicitas Sion.

Organisation complète de
TOMBOLA 100.000 LOTS
Alfred Veuthey SAXON
"ARTICLES DE FÊTES" TEL. 62351

TOUS LES SOIRS :
ELISABETH GRANGER
au bar de la Channe, Sierre

en Dernière Heure

Un nouveau centre de tension en Asie

Comme radio Kaboul vient de l'annoncer, l'état d'exception a été proclamé dans l'Afghanistan, tandis qu'une partie de l'armée était mobilisée. Le ministre de la défense afghan a déclaré que cette mesure a été prise pour faire face aux intrigues du Pakistan qui mettent en danger la sécurité du pays. Il s'agit là d'un nouvel aspect de la tension qui règne entre le royaume d'Afghanistan et le Pakistan occidental, dont les conséquences sur les plans asiatique et international sont, pour le moment difficiles à prévoir. Depuis des années, la tribu des Pathans, qui se déplace sans cesse le long de la frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan est à l'origine de ce conflit, bien que du point de vue ethnographique elle doit être considérée comme appartenant à la race afghane. Lors du partage de l'Inde et de la naissance du Pakistan, le gouvernement de Karachi s'empressa de revendiquer son droit de souveraineté sur les Pathans qui s'étaient révoltés à plusieurs reprises contre les Britanniques à l'époque de la domination anglaise. C'est sur l'intervention du Fakir d'Ipi et grâce à la complaisance de l'Afghanistan que fut créée la république du Pathanistan comprenant les tribus pathans et les nomades des montagnes. Cette « République fantôme » du col de Kyber n'a jamais été reconnue par le Pakistan, le gouvernement de Karachi étant d'avis qu'il s'agit là simplement d'une manœuvre dirigée contre les intérêts du Pakistan. Le gouvernement de Karachi maintient ainsi son point de vue, selon lequel la région contestée fait partie du Pakistan occidental. En réalité, personne ne sait combien d'habitants elle compte, ni quelle est son étendue exacte.

Les milieux afghans sont toutefois d'un autre avis. Depuis la conclusion d'une alliance militaire entre le Pakistan et les Etats-Unis, l'Afghanistan estime que le moment est venu pour lui de se rapprocher de l'URSS et de la Chine communiste. Des accords commerciaux, d'amitié et culturels ont été conclus avec les deux puissances communistes, de sorte que l'Afghanistan est redevenu ce qu'il était il y a de nombreuses années : une zone importante d'influence pour la Russie. En 1954, Moscou a accordé à l'Afghanistan un premier crédit de 3,5 millions de dollars pour la construction d'installations industrielles tout en mettant ses techniciens et un matériel technique important à la disposition du gouvernement de Kaboul. Un deuxième crédit de vingt millions de dollars a été accordé par les Russes à l'administration communale de Kaboul pour l'aménagement du réseau routier. En décembre dernier, une délégation soviétique a visité l'université de Kaboul. A cette occasion, l'Afghanistan a décidé d'envoyer des étudiants en URSS pour qu'ils puissent élargir leurs connaissances et se familiariser avec les nouvelles méthodes russes.

L'appui des Russes s'est manifesté la première fois lorsque le gouvernement de Karachi souleva à nouveau la question des tribus pathans et de l'appartenance de cette région au Pakistan occidental. Le 29 mars, le 29 mars, le président des ministres afghans, M. Daud a adressé par radio une mise en garde sérieuse au Pakistan en soulignant que l'Afghanistan ne tolérera aucune intervention du Pakistan, ni une influence politique quelconque dans les régions frontalières en question. Le jour suivant, une manifestation à laquelle prenaient part 15.000 personnes environ se déroula dans les rues de Kaboul. A plusieurs reprises la police afghane dut intervenir pour protéger l'édifice de l'ambassade du Pakistan. Comme on le constata par la suite, les agents soviétiques avaient joué un rôle de premier plan dans cette affaire. Certaines informations américaines ont confirmé entre temps que les Russes auraient promis leur appui militaire à l'Afghanistan en cas d'agression de la part du Pakistan et de ses alliés.

Bien qu'il ne faille pas pour le moment dramatiser la situation, il est évident que l'URSS ne laissera passer à l'avenir aucune occasion lui permettant de protester contre l'alliance militaire entre le Pakistan et les Etats-Unis. W.P.

« Les gouvernements soviétique, américain, britannique et français déclarent que l'Union soviétique, les Etats-Unis d'Amérique, la Grande-Bretagne et la France observeront et maintiendront un statut de neutralité perpétuelle de l'Autriche semblable à celui de la Suisse dans ses relations avec les autres pays. »

VIENNE

Libération d'une Suisse

Une Suisse de 27 ans, qui avait été récemment arrêtée par la police tchécoslovaque à la frontière austro-tchèque, a été remise en liberté après trois jours de détention. Elle s'était rendue, en compagnie d'un étudiant autrichien, dans le « nomansland » entre les deux pays, et avait été retenue par la police tchécoslovaque. Son cas était d'autant plus grave qu'elle ne portait aucun papier sur elle. Son passeport fut remis de Vienne aux autorités tchécoslovaques. Après sa libération, cette Suisse a déclaré qu'elle avait été sévèrement interrogée, mais toujours correctement traitée.

CANTON DU VALAIS

Vers la fin du conflit du bâtiment ?

Un article paru la semaine dernière dans la Feuille d'Avis du Valais, annonçait qu'à la suite de la séance de l'Office cantonal de conciliation du 12 mai 1955, des propositions précises ont été faites aux parties. Nous possédons le procès-verbal authentique qui est le suivant :

Par 6 voix et une abstention, l'Office cantonal de conciliation propose une augmentation en trois étapes des salaires minima :

1) 5 centimes au 1er juin 1955; 2) 4 centimes au 1er août 1955; 3) 5 centimes au 1er avril 1956.

Ces nouveaux salaires minima resteront inchangés jusqu'au 31 décembre 1957, terme de validité de la convention des grands chantiers, réserve faite des augmentations qui pourraient intervenir sur le plan cantonal.

Les organisations intéressées sont priées de donner leur réponse à l'Office cantonal de conciliation jusqu'au samedi 21 mai à 12 h. 00 au plus tard.

Nous constatons tout d'abord que l'OCC a maintenu l'augmentation de 14 ct. proposée le 18 avril a.c.

Les salaires des ouvriers sont donc augmentés, du 1er mars 1955 au 1er avril 1956 de 21 ct. pour les professionnels et de 20 ct. pour les manœuvres.

Samedi dernier nous avons côtoyé des ouvriers et contremaîtres. Ces ouvriers se sont déclarés pleinement satisfaits des propositions de l'OCC et approuvent entièrement leurs représentants à l'OCC.

Quelle attitude prendra l'Association valaisanne des Entrepreneurs ?

Nous souhaitons vivement que devant des propositions aussi judicieuses, le patronat donnera son accord à l'augmentation proposée.

COUP D'OEIL SUR LA PRESSE

D'un journal... à l'autre

60 millions de parias en Inde

Deux reporters de PARIS-MATCH ont suivi le cours du Gange. Georges Reyers raconte, dans un premier article l'affreux spectacle qu'offre Calcutta où accouchent les « intouchables, ces parias qui vivent (et meurent) dans la plus totale misère :

Si l'on veut connaître l'Inde en ce qu'elle a de monstrueux : ses foules qui donnent le cauchemar, il faut aller à Howrah à l'aube, à l'heure où la ville s'éveille et où tous les trottoirs — même ceux de Chowringhee — sont encore couverts de milliers de cadavres. Ces « cadavres » qui glacent le nouveau venu sont tout bonnement des gens qui dorment paisiblement enroulés dans une couverture. A Calcutta un million de personnes couchent dans la rue. A partir de minuit il est impossible de marcher par la ville sans heurter du pied ces gisants. Des familles entières — les parents et cinq ou six enfants — sont allongées au travers du trottoir, parmi les ordures, entre deux vaches — couchées elles aussi. Il arrive qu'on bute contre de gros paquets abandonnés au bas des rideaux de fer. Ce sont des gens qui se sont ficelés eux-mêmes pour la nuit dans des sacs de jute ou de vieux papiers d'emballage.

Sous le pont de Howrah c'est par dizaines de milliers que vous verrez ressusciter à l'aube ces cadavres de la nuit — dans la cohue et le tumulte des docks. Ces voiles sales et ce paquet enveloppé dans un journal, c'est une femme portant un bébé dans ses bras. Ces êtres de bronze, demi-nus, tout en côtes et en tibias, qui rajustent leurs suaires comme s'ils sortaient du tombeau, et noue en chignons leurs chevelures de folles, sont-ils des hommes, des femmes ? On ne sait pas toujours.

Ils sont 20.000, 30.000 peut-être. C'est toute une ville — une ville sans toits, où la table est le trottoir, le foyer deux pavés, le lit un tas de vieux papiers qu'on plie en se levant pour les déplier le soir.

Quels sont ces gens ? D'où viennent-ils ? Il y a des réfugiés du Pakistan, c'est certain. Mais il y a aussi des familles venues de toutes les régions de l'Inde. De quoi vivent-ils ? Qu'attendent-ils ?

SIERRE

Un ouvrier gravement mutilé

Un ouvrier, M. Walter Schnyder, de Bratsch, qui travaillait pour l'entreprise Fuchs, dans une galerie du barrage de la Gougrou, a eu un pied sectionné à la hauteur de la cheville. Il a été conduit d'urgence à l'hôpital de Sierre.

CHRONIQUE SEDUNOISE

Chute d'un planeur

Alors qu'il effectuait un vol au-dessus d'Aproz, M. Bernard Revaz, de Sierre, a été victime d'un accident qui aurait pu avoir de graves conséquences. Pilotant un planeur du type S. 18, M. Revaz volait à une hauteur de 2000 m. environ, lorsque pour une cause que l'enquête établira, et certainement pris dans un violent remous, l'aile gauche de son appareil se détacha après de fortes vibrations. Le pilote dut sauter en parachute.

L'appareil est complètement détruit, alors que M. Revaz est indemne, ayant encore la chance de passer entre deux lignes de haute tension.

Une intéressante invitation du Lt.-colonel de Weck

Le Commandant de l'Ecole de recrues d'artillerie a pris l'excellente initiative d'inviter les membres de la Société des Officiers et de la Société des Sous-Officiers de Sion à assister à une démonstration de tirs effectuée par les obusiers lourds 115.

Conduit en voiture au Bois de Finges, le groupe des visiteurs, parmi lesquels on comptait 4 officiers et plusieurs sous-officiers, y a été reçu par le Major Schœpfer, qui leur fit visiter toutes les installations et notamment les travaux de protection contre la guerre atomique. Puis le Quartier-Maître les convoqua au petit déjeuner avant qu'ils ne se rendent au P.C. du Lt-col. de Weck à Montana-Vermla. Accueilli avec une extrême amabilité, les visiteurs ont pu assister à des données d'ordres et à leur impeccable exécution.

Ces trop courts instants ont permis aux officiers et sous-officiers présents de se faire une idée précise du travail exact de notre artillerie. Nous en savons infiniment gré au Lt-col. Guy de Weck. P.M.

Hommes-sandwiches

Au milieu des fous-rires qu'ils ont suscités dans la foule, ils ont passé, sérieux, imperturbables, semant sur leur passage un vent de gaieté et de bonne humeur.

Nous remercions le hasard qui nous a mis sur leur chemin à la minute même où, le plus gravement

du monde et avec un ensemble vraiment réussi, ils ont traversé l'avenue pour saluer, d'un mouvement très digne, avec leurs grands chapeaux et leurs parasols, un de leurs professeurs qui passait sur le trottoir d'en face : juste hommage, pensons-nous, à celui qui a su les comprendre et se mettre à leur portée. Braves collégiens à l'esprit fantaisiste, vous me rappelez mes plus délicieuses lectures de Kipling. Vous répondez sur notre bonne ville, parfois trop grave, le grain de folie stabilisateur (épreuve chimique dernier cri). Mais point trop n'en faut...

Dominique

Petite fête de printemps à Sion

Le jeudi 19 mai (jour de l'Ascension), dès 14 heures, une petite fête de printemps sera organisée dans la cour de l'Institut St-Joseph, à Sion. Les anciens élèves de Don Bosco ont bien voulu prendre sur eux l'organisation. Il n'y aura pas de tombola cette année, mais petits et grands pourront participer à différents jeux. Une buvette permettra à tous de trinquer un verre avec ou sans alcool et ceci à des prix les plus raisonnables. Les amateurs de beau chant auront l'occasion d'entendre quelques productions de la Schola qui, une fois de plus, veut bien se dévouer au profit de la belle œuvre de Don Bosco.

Espérons que le public viendra nombreux à St-Joseph le jour de l'Ascension.



Monsieur et Madame Bernard Constantin-Francey et leurs enfants Marie-Claude, Jean-Luc et Marc-André, à Arbaz :

Monsieur Alfred Savioz, à Arbaz ;
Mademoiselle Marie Savioz, à Arbaz ;
La famille de feu Victor Savioz ;
La famille de feu Théodore Constantin ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire-part du décès de

MADAME VEUVE

Berthe Constantin

Née Savioz

leur chère mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, enlevée à leur tendre affection à l'âge de 61 ans, après une longue et pénible maladie, chrétiennement supportée, munie des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Arbaz le mardi 17 mai 1955, à 10 h.

Cet avis tien lieu de faire-part.

Priez pour elle !



Monsieur Jules Perrollaz, à Sion ;
Mademoiselle Yvonne Perrollaz, à Sion ;
Madame et Monsieur René Angin et leurs filles Jeanne-Maryse et Chantal, à Rabat ;
Madame et Monsieur Gapany et leurs enfants, à Sion et Zurich ;

Madame Vve Henri Calpini et famille, à Lausanne et Sion ;
Madame Vve Louis Sabatier et famille, à Ardon ;
Madame Vve Emile Perrillaz et famille, à Sion ;

ainsi que les familles parentes et alliées, à Sion, Ardon, Brigue, La Souste, ont la grande douleur de faire part du décès de

MADAME

Eugénie Perrollaz-Löwenstein

leur très chère et regrettée épouse, mère, belle-mère, belle-sœur, tante, cousine, marraine et amie, survenue le 14 mai, après une pénible et douloureuse maladie chrétiennement supportée et munie de tous les secours de notre Sainte Religion.

L'ensevelissement aura lieu à Sion le mardi 17 mai 1955, à 10 h.

Départ du convoi mortuaire : Rue du Scex 8.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Priez pour elle !



LE CHOEUR DE DAMES

a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

MADAME

Jules Perrollaz

Mère de Mlle Yvonne Perrollaz, membre actif. Prière d'assister aux obsèques.

A TRAVERS LE MONDE

VIENNE

M. Molotov et la neutralité suisse

On apprend maintenant que M. Molotov, dans l'allocation qu'il a prononcée après la signature du traité d'Etat autrichien, s'est référé à la neutralité de la Suisse, comme il l'avait fait auparavant au Conseil des ministres des affaires étrangères, lorsqu'il affirme, d'après une information de l'agence Tass :